

**BULLETIN
D'INFORMATION**

N° 25-26

JANVIER

2007

**GROUPE
D'HISTOIRE
DES FORÊTS
FRANÇAISES**

*Directeur de publication : Andrée CORVOL
Secrétaire de rédaction : Marc GALOCHET*

1. « Illusions et déceptions »

L'éditorial de la Présidente



Les Français entrent à reculons dans le XXI^e siècle. Ils refusent le national-socialisme et la démocratie populaire (on a tâté des régimes hitlériens et staliniens) et rejettent le libéralisme sauvage (on a connu la version guizotine, on connaît le modèle reaganien-thatchérien). Forts de l'illusion ou de la conviction qu'on peut faire mieux pour moins cher – humainement parlant – on susurre (mais les Astérix résistent...) que l'omniscience, l'omniprésence, l'interventionnisme, l'assistance étatique sont inefficaces, pire : dispendieuses. Autrement dit, que les caisses sont vides (c'est vrai) et ne permettent plus de financer sans amender. Certes, on garde les amortisseurs sociaux. Mais grosso modo on admet le principe : « aides-toi, le Ciel t'aidera ». Dès lors, les pouvoirs publics ne jouant plus à la nounou, c'est le marché qui ajuste la palette des productions aux besoins, aux envies du consommateur. La méthode est imparfaite, soit, mais plutôt moins mauvaise que les autres. Le problème, c'est que le marché est planétaire et que chacun effectue ses emplettes là où cela coûte le moins, exception faite des produits de luxe. Critère de distinction sociale, ils sont d'autant plus recherchés qu'ils sont plus onéreux. Espérons que cela durera car, bientôt, ce sera l'unique source de fierté dans le panorama économique !

Hélas ! pour le bois, on exige seulement qu'il soit **COMPETITIF**. Sinon, il reste bord de route, voire en forêt. Pourtant, que les matériaux ligneux, que le bois énergétique aient un passé et un futur, nul ne conteste. Ils ont pour eux de mobiliser le gaz carbonique et d'être renouvelables. Ils ont pour eux aussi et surtout de satisfaire la boulimie indienne et chinoise, qu'il s'agisse des pâtes à papier ou des bois de coffrage. Par contre, que les producteurs français profitent d'une demande internationale, il est permis d'en douter. On va rater le train. Évidemment, ce n'est pas la première fois. Rappelons-nous l'extraction houillère et la sidérurgie. On distribua des subventions quand il fallait améliorer la productivité. Puis, de guerre lasse, on saborda l'ensemble, alors qu'on était à la

veille d'un changement conjoncturel. Le beau fixe brilla quand on n'eut plus que des mines fantômes, des musées du fer et des paysages noirs : la mémoire d'une civilisation. On risque le même contretemps en sylviculture : sacrifier nos forêts au moment où des pays aussi différents que l'Australie ou le Brésil replantent à tour de bras. Dans cette optique, nous disposons du Fonds Forestier National (FFN), immolé aux mânes européens. Après tout, comme disent les citoyens, « la forêt pousse toute seule », mais savent-ils qu'on ne fait rien de sa progression : 80 000 hectares par an. Avec les sécheresses estivales, les flammes ne manqueront pas de combustible ! Un remembrement des parcelles, une réorientation des cultures supposent une aide véritable et non un vain saupoudrage, un aménagement territorial et non une négligence coupable. On l'a réalisé en agriculture. Ici, on l'estime impossible. Pourtant, les pouvoirs régaliens pourraient (pour une fois !) prendre une bonne mesure : déclarer en déshérence les biens délaissés. Assurément, la perspective mettrait en émoi les indifférents et les inciterait sinon à cultiver leur jardin du moins à entretenir leur forêt. Le hic, ce sont les crédits dont disposerait le prestataire de services, l'ONF ou un autre...

Reconnaissons qu'on tenta de faciliter le remembrement par la carotte fiscale. Les Français adorent soustraire un sou au fisc, pauvres innocents qui ne voient pas que la Direction de la législation mitonne son texte afin de le rendre sinon inapplicable, du moins applicable à quelques-uns ! On génère ainsi d'étranges usines à gaz. En général, les fonds qui pourraient revenir à la forêt par cette voie sont tellement faibles que cela ne justifie pas de monter un dossier. Aussi espère-t-on davantage d'une concertation englobant l'ensemble d'un massif : on n'échange plus les fonds, mais on raisonne en termes de couvert continu. Gageons qu'on détaillera quelques réussites pour dissimuler leur extrême rareté. Car voilà des dizaines d'années qu'on annonce « la montée en puissance » de la forêt

française. Depuis le temps, on y est : elle occupe 30 % du pays. C'est là l'argument imbécile par excellence. Les gouvernants en déduisent que la forêt était pléthorique, ce qui dispensait d'agir en sa faveur. Nous avons dit que pour la plupart des gens, la forêt pousse toute seule. Mais à présent, il y a pire : pour beaucoup, elle est plus belle quand l'homme ne la touche pas. Aucun ne réfléchit à ce qu'elle rapporte. Questionnés, ils allèguent : la pureté de l'aire, la pureté de l'eau, la beauté des frondaisons. Tout cela sert la collectivité, mais non le propriétaire. Lui espère dans le loyer des chasses et le montant des arbres. Encore faudrait-il récolter. Mais où sont les acheteurs ?

On comprend l'écœurement des propriétaires, personnes physiques ou morales, qui gèrent leurs parcelles sans en tirer revenu et louange, bien qu'on leur réclame sans cesse davantage : accueillir le public, protéger la faune, accroître la biodiversité et accepter l'écocertification - bref, plus de charges et moins d'argent. Même sans incendies et sans tempêtes, le bilan explique la morosité. On évoquait beaucoup l'attachement patrimonial. Mais les générations se succèdent et ne se ressemblent pas. Tout comme la corrida, les médias diffusent une image désastreuse des activités cynégétiques. Quant à la forêt, encensée pour ses vertus, elle est ignorée dans sa gestion. Un jour, le grand-père sera seul au bois, car sa passion n'a pas déteint sur ses fils, gendres et petits-enfants. Ils vivent au loin et n'ont cure d'un bien promis à division... À quoi bon conserver des parcelles lilliputiennes ? Chez le notaire, les héritiers de l'oncle Jules et du cousin Léon s'entendront pour les vendre. A condition de trouver preneur ! Au reste, l'oiseau rare n'achète pas forcément pour la production ligneuse, mais pour l'emplacement : il y logera une caravane, il y dressera une tente, etc. La glorieuse « montée en puissance de la forêt française » (les voisins européens constatent le même phénomène), ce n'est que l'effet de la désertification.

On prétend que l'histoire ne repasse pas les plats. Eh oui ! Mais elle indique leur composition. Quand le marché était régional, voire national, et que le bois payait bien, les propriétaires ont investi. On admira les pineraies bretonnes et champenoises du XVIII^e siècle, les pineraies gasconnes et solognotes du XIX^e siècle. On célébra de même les plantations destinées à contenir dunes et torrents. Cela conditionnait essor balnéaire et sécurité montagnarde. En outre, cela ralentissait l'écoulement des eaux et assainissait des régions de grande mortalité. Assurément, les

bonnes intentions affluaient ! Restait à concrétiser. Pour cela, bien souvent, on attendit une période de chômage. En échange de subsides, les communes occupaient les salariés désœuvrés. Cela en faisait moins dans les ateliers nationaux qui verdissaient la ville ou construisaient ses routes d'accès. Oui, on boisa beaucoup grâce à la Grande Dépression de 1880, à la Grande Crise de 1930. Quant aux particuliers qui entendaient diversifier leurs avoirs, ils plantèrent pour répondre aux exigences en bois d'œuvre et d'industrie, pour répondre aussi aux reconstructions de 1919-1925 et de 1946-52. Mais pourquoi diable porteraient-ils la main à la poche, alors que le capital forestier rapporte moins de 2 % ?

Les dernières tempêtes ont démontré la nécessité de rajeunir les peuplements encore qu'en France la charge en gros bois n'atteigne pas les densités helvétiques et allemandes. On voudrait bien. Mais comment ? Depuis longtemps, les lots étant peu accessibles et de taille médiocre n'attirent guère le négoce. Pourtant si je ne me trompe pas, après la calamité de 1999 comme après ses précédentes, on a soutenu l'évacuation et la transformation. A-t-on assez souligné la solidarité entre partenaires bois ! Il y eut un effet d'annonce. Il y eut quelques subventions. Les sylviculteurs noircirent une montagne de documents d'où sortirent des souris. Au total, ils vont mal, ils sont mal. Et si, par la grâce du Saint Esprit, leur moral tient bon, cela ne dure pas, car on peine toujours autant pour recruter de la main d'œuvre et aligner des camions grumiers. Quant aux scieurs, même avec des entrepôts saturés de bois bon marché (dus aux chablis et à l'effondrement des prix qui s'en suivit), l'un après l'autre, ils déposent bilan. La concentration en cours ne laissera survivre que les costaux, les fast-foods de la première transformation. Malheur aux propriétaires de grumes hors normes ! Malheur aussi à ceux dont les forêts seront éloignées de ces énormes cellules. Cela n'empêche pas de maintenir contre vents et marées le dogme de la tri-fonctionnalité en une forêt, alors qu'on aura deux types de forêts : les rentables et les délaissées. Celles-là, oui, pourront être consacrées aux loisirs des individus, à la protection de la collectivité. Décidément, on vit une époque formidable : celle de la Grande Illusion... forestière.

Andrée Corvol

***RÉSUMÉS
DE
THÈSES***

***GROUPE
D'HISTOIRE
DES FORÊTS
FRANÇAISES***

2. Administration générale, administration forestière et gestion des salines en Lorraine, de 1789 à 1814. L'exemple des régions de Dieuze et de Villey-Saint-Etienne dans le département de la Meurthe

Thèse de doctorat en Droit, mention histoire du droit, soutenue par François Lormant le 13 octobre 2006 à l'Université Nancy-II, sous la direction de Monsieur le Professeur Christian Dugas de la Boissonny (Nancy-II). Jury : Michèle Bégou-Davia (Paris-XI) examinateur, Andrée Corvol-Dessert (CNRS) rapporteur, Christian Dugas de la Boissonny (Nancy-II), Jean-Pierre Husson (Nancy-II) examinateur, Virginie Lemonier-Lesage (Nancy-II) examinateur, Hugues Richard (Dijon) rapporteur et président.

La Lorraine a toujours été une grande terre forestière : en 1789, 400 000 hectares de forêts et de bois recouvrent les anciens duchés de Lorraine et de Bar. Par ses richesses naturelles, la Lorraine est aussi une terre de salines : trois grandes salines nationales existent ainsi en 1789, à Dieuze, Château-Salins et Moyenvic. Pour former le sel, elles font évaporer l'eau salée jaillissant du sol au moyen du bois. En 1791, elles consomment 50 233 cordes de bois à salines, soit 169 285 m³ de bois, correspondant à deux fois la consommation annuelle de la Nancy. A côté de ces usines, la Lorraine compte aussi un grand nombre de verreries, faïenceries, forges, fours à chaux, consommant également énormément de bois, leur valant d'ailleurs le terme de « bouches à feu ». Jusqu'à la Révolution, il existe une administration forestière spécifique, les Maîtrises des Eaux et Forêts, dirigées par des Grands Maîtres, chargée des trois fonctions d'administration, de gestion et de la répression des infractions forestières, ainsi qu'une administration chargée de l'approvisionnement en bois pour les salines : la Commission de Réformation.

La Convention crée une nouvelle administration forestière : la Conservation Générales des Forêts, née par la loi des 15-29 septembre 1791. Cependant, les questions financières et surtout la guerre oblige à suspendre la nouvelle administration dès mars 1792. Un *statu-quo* s'impose et entre 1792 et 1801, la France continue à faire coexister les institutions forestières de l'Ancien régime pourtant supprimées et la nouvelle administration générale. En effet, depuis 1790, les anciennes provinces ont disparu au profit des départements, chargés de toutes les questions administratives de leur ressort, et donc des questions forestières. De plus, les nouvelles institutions judiciaires, également créées dans le cadre des départements, sont chargés de tout le contentieux et donc de la répression des délits forestiers. Dès lors, pour présenter l'administration forestière et la gestion des salines pendant la Révolution, le Consulat et l'Empire, il est indispensable de présenter la nouvelle organisation administrative générales, et plus précisément celle du département de la Meurthe.

La période choisie est une période charnière de l'histoire de France et de l'histoire de la Lorraine, française depuis seulement 40 ans à peine. 1789-1814, soit 25 ans, une génération, pendant laquelle la France multiséculaire de l'Ancien régime devient une monarchie constitutionnelle, une République, une République consulaire, puis un Empire. Surtout, en histoire de l'administration, la période choisie voit l'avènement d'un rouage essentiel aujourd'hui encore : le préfet du département, par la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800). « Empereur aux petits pieds » selon le mot attribué à Napoléon par Emmanuel De Las Cases dans son *Mémorial de Sainte-Hélène*, le préfet est le chef de l'administration du département. Omnipotent, il est l'agent le plus typique et le plus efficace de la centralisation napoléonienne. L'étude de la correspondance du préfet de la Meurthe illustre parfaitement cette situation : entre le 13 floréal an VIII (3 mai 1800) et le 29 décembre 1815, 16.632 lettres sont à la fois reçus et envoyées par le préfet Marquis. Sur ce total, 366 – seulement – portent exclusivement sur les eaux et forêts. Si la gestion des bois communaux occupe la première place, les lettres sur les délits forestiers et la fourniture de bois aux industries du département, salines et autres usines à feu ou aux scieries sont nombreuses et illustrent l'importance de la question forestière.

Après un chapitre préliminaire consacré à la présentation des règles forestières lorraines avant la Révolution et un état des lieux de forêts en 1789 au travers des cahiers de doléances du bailliage de Dieuze rédigés pour les Etats Généraux de 1789, les développements présentent les répercussions de la Révolution française, du Consulat et de l'Empire, sur l'administration générale, l'administration forestière et la gestion des salines en Lorraine, ainsi que sur la nécessaire répression des délits forestiers, entre 1789 et 1814. Ce travail permet de comprendre comment la Révolution de l'administration s'est accompagnée d'une nécessaire Révolution du Droit et de la Justice, ce qui donne lui aux deux parties à la thèse.

Après un dépouillement méthodique et le plus complet possible des archives encore disponibles aux Archives nationales (almanachs royaux et nationaux), aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle (séries F, J, 4K, 5K, L, M, ...) ainsi que dans des dépôts plus locaux, la thèse apporte un éclairage à la situation observée dans la région de Dieuze, où se trouvent les trois grandes salines de Lorraine, avec celle de la région de Toul : en l'occurrence Villey-Saint-Etienne, et le département des Vosges.

Réclamées par les cahiers de doléances, ces révolutions ont néanmoins dues composer avec plusieurs nécessités irrésistibles, imprévisibles et extérieures : la guerre entre 1792 et 1795, la crise économique et financière et le respect pragmatique des règles héritées des XVII^e et XVIII^e siècles. Si les structures administratives et judiciaires changent, les hommes demeurent cependant,

faisant le Droit, voire subissant le Droit. Et ceux chargés d'appliquer les règles nouvelles sont bien souvent les mêmes qui appliquaient les règles de l'Ancien régime. A travers les grandes déclarations de principe et les concepts idéologiques aussi tonitruants qu'idéalistes, les réalités sont plus têtues que les idées. En définitive, le principal constat de l'étude est qu'il n'y a pas une manière royaliste, révolutionnaire, consulaire ou impériale de gérer les forêts. Au-dessus de toutes les contingences demeure la nécessité incontournable du bon sens et du pragmatisme et surtout, la prise en compte des réalités.

Mots-clés : Forêts, Bois, Salines, Révolution, Consulat, Empire, Lorraine, Meurthe, Dieuze, Villey-Saint-Etienne, fin XVIII^e début XIX^e siècle.

François Lormant

3. Contrôles naturels et anthropiques de la structure et de la dynamique des forêts riveraines des cours d'eau du bassin rhodanien (Ain, Arve, Drôme et Rhône)

Thèse de doctorat en Géographie soutenue par Simon Dufour le 28 novembre 2005 à l'Université Louis Lumière (Lyon-II) sous la direction d'Hervé Piégay (CNRS). Jury : Paul Arnould (ENS-LSH, Lyon) rapporteur, O. Ferry, Micheline Hotyat (Paris-IV) rapporteur, F. Hughes, Michel Mietton (Strasbourg-I), Hervé Piégay (CNRS), E. Tabacchi (Toulouse-III).

L'effet combiné des gradients physiques, des interactions biotiques et des impacts anthropiques, le tout dans un cadre temporel évolutif, donne aux forêts alluviales l'aspect d'une mosaïque complexe. Si, depuis plus de trente ans, les études ont décrit, qualitativement, les liens qui unissent la végétation des plaines alluviales et la dynamique hydro-morphologique du chenal, certains aspects ont été peu abordés. C'est pourquoi, nous avons analysé, quantitativement, l'impact de l'évolution hydro-morphologique du chenal sur les flux d'eau et de sédiments et donc sur les boisements riverains dans les hydrosystèmes rhodaniens. Dans ce contexte, les contrôles anthropiques ont été explicitement intégrés dans l'analyse de l'évolution des structures et des flux. De fait, deux questions scientifiques ont été abordées.

Dans un premier temps, une approche temporelle de la dynamique de la végétation riveraine à l'échelle de la seconde moitié du XX^e siècle a été développée. Au niveau du paysage, le contrôle anthropique apparaît très important, aussi bien pour l'évolution des surfaces boisées, que pour la structuration spatiale du corridor naturel. Ainsi, nous avons montré que l'abandon des pratiques

sylvicoles et pastorales peut être le moteur de la végétalisation des lits majeurs (Ain). A l'inverse, l'implantation de structures anthropiques dans le paysage réduit la superficie des milieux forestiers et provoque une fragmentation de l'ensemble du corridor (Arve). Lorsque la dynamique latérale du chenal peut s'exprimer, elle est à l'origine d'une plus grande diversité des unités paysagères. Cependant, nous avons mis en lumière un fort découplage géographique entre la dynamique de la zone interne du corridor et celle de la zone externe. Enfin, le caractère transitoire de la structure et de la diversité de la mosaïque paysagère a également été montré. A l'échelle des individus, l'analyse de la croissance ligneuse du frêne montre également que les contrôles hydro-morphologiques et anthropiques sont prépondérants pour la dynamique de la végétation riveraine à moyen terme. De fait, la position altitudinale d'une placette contrôle en grande partie son degré de connexion hydrologique ; sur l'Ain, un effet de seuil a ainsi pu être identifié pour la croissance du frêne. De plus, la structuration spatiale du substrat est également, pour le frêne, un facteur important contrôlant sa croissance radiale. Evidemment, structure et fonctionnement sont intimement liées

et nos résultats indiquent que la mobilité du chenal, en modifiant de façon significative le patron hydrologique et sédimentaire, affecte les conditions écologiques au sein de la plaine.

Dans un deuxième temps, nous avons travaillé à une échelle de temps plus courte et à l'échelle spatiale de la communauté végétale. Dans la strate basse des boisements post-pionniers (frênaie) du corridor de l'Ain aussi bien que dans les unités pionnières (saulaies) de la Drôme, nous avons montré que les conditions écologiques d'une unité varient non seulement en fonction de sa position dans l'hydrosystème à un instant donné, mais aussi au gré de l'évolution de la géométrie du chenal. Cette évolution résulte de l'ajustement aux conditions de débits, solide et liquide, au sein du chenal ; elle est donc liée à la dynamique de l'ensemble du tronçon fluvial : mobilité du chenal (incision sur l'Ain), effet des aménagements anthropiques (endiguement sur la Drôme). Concernant les communautés végétales, la position spatiale et la dynamique du tronçon se traduisent par des niveaux contrastés de connexion hydro-sédimentaire et donc de régime de perturbation. L'expression des processus hydrologiques et sédimentaires se répercute ainsi sur la communauté, en termes de composition, de

structure, de régénération ou de diversité. Le rôle important joué par la dynamique des sédiments fins dans les forêts alluviales est alors souligné par nos résultats.

Les exemples développés dans ce travail font apparaître une véritable géographie des facteurs de contrôle liée à l'expression différenciée des conditions hydro-morphologiques mais aussi une empreinte anthropique toujours présente. Ils constituent des arguments importants pour développer une gestion cohérente des lits fluviaux et de leurs marges boisées. Pour cela, après avoir rappelé la spécificité des boisements alluviaux, nous proposons des éléments stratégiques de gestion (cohérence géographique des boisements à gérer, diagnostic fonctionnel, choix des objectifs de gestion, prise en compte du contexte hydro-morphologique, cohérence des outils législatifs et financiers).

Enfin, les résultats obtenus dans le cadre de cette thèse permettent de discuter les notions de connexion physique (hydrologique et sédimentaire), de contraintes anthropiques et de trajectoire écologique.

Simon Dufour

4. Les perturbations anthropiques contemporaines dans les mangroves du Sud Viêt-Nam. Entre nature, civilisations et histoire

Thèse de doctorat en Géographie soutenue par Thao Tran le 13 décembre 2006 à l'Université Paris-IV, sous la direction de Monsieur le Professeur Jean-Paul Amat. Jury : Jean-Paul Amat (Paris-IV), Paul Arnould (ENS-LSH, Lyon), François Fromard (CNRS Toulouse), Micheline Hotyat (Paris-IV), Françoise Pirot (CNRS Paris), Thierry Saint-Gérand (Caen).

Cette recherche propose une approche géohistorique des milieux de mangroves du Sud Viêt-Nam, afin d'en comprendre les évolutions, d'en estimer les potentialités environnementales, sociologiques et économiques. Le delta du Mékong, terre d'eau et de rizières, fut le berceau d'une civilisation qui s'est épanouie dans la maîtrise des aménagements hydrauliques et la mise en valeur agricole. A compter des années 1860, la présence française en Cochinchine marqua de son sceau des paysages forestiers et ruraux dont certains continuent aujourd'hui à porter l'empreinte. Deux guerres, celle d'Indochine (1945-1954) et celle du Viêt-Nam (1961-1975) imprimèrent leurs marques spécifiques. Sur ce théâtre de guerre, les zones éloignées, enclavées et insalubres du delta étaient devenues, entre engagement et clandestinité, les refuges de la guérilla Viêt-Minh. Terres d'alluvions et de

palétuviers, les régions de mangroves (Cân Giò à proximité de Saïgon, Pointe de Cà Mau à l'extrême sud de la péninsule) furent profondément meurtries, la régénération des formations végétales a été et demeure toujours incertaine suite à l'utilisation massive de défoliants (1961-1971). A partir de ces deux cas, une méthodologie par modélisation et analyse spatiales a permis de retrouver les paysages anciens, de comprendre les dynamiques spontanées et dirigées des couverts végétaux. La guerre fut source de perturbations et de bifurcations dans les systèmes forestiers, génératrice aussi de nouvelles structures végétales. Son impact a été mis en perspective avec celui de la gestion sylvicole conduite par les Français et celui croissant depuis les années 1970 de l'aquaculture.

Thao Tran

5. Colonisation de la haute chaîne jurassienne à la fin du Moyen Age (XIII^e-XV^e siècles)

Thèse de doctorat d'Histoire médiévale en cours préparée par Elisabeth Renaud, Université de Franche-Comté, sous la direction de Monsieur le Professeur Pierre Gresser. Présentation de la problématique.

Quand l'homme arrive dans la haute vallée du Doubs et sur la chaîne jurassienne, la forêt étend à l'infini sa couverture de résineux (sapin, épicéa) mêlés de feuillus (hêtre, orme, érable sycomore, fruitiers) – dans des proportions qui restent à déterminer –, exceptant les pelouses sèches d'altitude battues des vents, les zones humides des bords de cours d'eau et des rives de lacs, et les tourbières.

Si elle a pu offrir, du Néolithique à l'époque romaine, un abri temporaire et ponctuel, fournissant aux populations itinérantes les produits de la chasse et de la cueillette, le bois de feu et le bois d'œuvre, la forêt jurassienne, jusqu'à l'époque médiévale, n'attire pas particulièrement l'homme ; dans ces « joux » inhospitalières et terrifiantes, il passe sans s'attarder, rebuté par les rigueurs climatiques ; quand il se fixe, c'est à proximité des voies de pénétration. L'action de l'homme sur le milieu naturel reste ici spontanée et sporadique et l'agression sur la forêt – qui garde probablement encore son caractère primitif – très limitée...

Au Moyen Age en revanche, même s'il subit toujours les contraintes inhérentes au contexte climatique et à certains facteurs géomorphologiques et hydrologiques caractéristiques de cette région, l'homme s'arrête, et pose sur la forêt un regard différent : l'anthropisation va s'accompagner de convoitise et de prédation sur le milieu forestier : c'est ce rapport nouveau à l'environnement naturel et particulièrement à la forêt que nous nous proposons d'étudier dans notre thèse.

L'intérêt pour la forêt – dont la nature exacte, la constitution et l'étendue sont à évaluer grâce aux apports des sciences comme la palynologie et la dendrochronologie – est commandé dès le Haut Moyen Age par des motivations spirituelles et mystiques, sous l'impulsion du monachisme en essor ; mais, dès la fin du XI^e et au XII^e siècle surtout, le rapport à la forêt évolue : il devient conquérant et se charge de préoccupations économiques : l'espace boisé est alors délibérément objet **d'appropriation, d'exploitation** et de **transformation**. En effet, si elle reste un **milieu nourricier** pour les hommes et le bétail ainsi qu'un **domaine pourvoyeur de matières premières** (bois combustible, bois

d'œuvre, poix dont la famille de Chalon s'assure le monopole dès 1266), la forêt devient avant tout, sous l'effet des défrichements particulièrement tardifs dans cette région, et dont il conviendrait d'étudier précisément l'étendue et le rythme de progression, un **espace à gagner et à coloniser** (cultures, prairies, habitat). Soulignons l'originalité de la région étudiée, caractérisée par la poursuite tardive des défrichements (jusqu'au XIV^e siècle), et, après un arrêt de plusieurs décennies, une reprise dans la première moitié du XV^e siècle, la colonisation, sur la haute chaîne, se prolongeant très ultérieurement.

L'action de l'homme apparaît dès lors comme **paradoxe et contradictoire**, à la fois conservatrice et destructrice : **exploitation et protection** de la forêt en tant que milieu intrinsèquement producteur et donc bénéfique à l'homme ; mais en même temps, **préhension et destruction** de ce même milieu pour la conquête du terrain à mettre en valeur au profit de l'agriculture.

Antinomie génératrice de conflits d'intérêts et de tensions multiples. L'avancée de l'homme sur la sylvie et la prise de possession de l'espace soulève en effet tous les problèmes liés à la jouissance et à la propriété : conflits territoriaux et leurs cortèges de procès en délimitation, réglementation des droits d'usage et répression des délits et infractions, mais aussi rivalités entre les différents commanditaires des défrichements (seigneurie ecclésiastiques et seigneurie laïques), conflits entre acteurs et bénéficiaires (seigneurs et paysans, communautés villageoises et particuliers).

Tandis que répartition, transmission et traitement du territoire conquis font l'objet de législations complexes, le travail de la terre gagnée sur la forêt est en soi générateur de mutations sociales et sans doute, de progrès techniques qui restent à apprécier...

Ainsi la forêt s'inscrit-elle dans une perspective nouvelle : conversion d'une simple zone de passage à un secteur d'implantation définitive, d'un environnement hostile et redouté à un domaine recherché et convoité, d'un biotope sauvage à un espace humanisé, structuré, réglementé, d'un désert improductif à un gisement de ressources multiformes, d'un milieu productif à

un territoire à coloniser, puis à préserver, d'un bien inerte à une source de revenus et de profit.

On assiste dès lors au passage d'une exploitation (dont nous souhaiterions étudier toutes les modalités et les aspects techniques) à une surexploitation, sous la contrainte économique d'un artisanat en développement (métallurgie), et on constate l'évolution d'une économie de subsistance en une économie de marché.

C'est cette mutation, ses causes, ses effets, ses implications sociales, économiques et politiques, replacées dans leur contexte événementiel, qui nous intéresse ; nous souhaiterions montrer en quoi la forêt qui ne suscitait initialement que l'indifférence des possédants, devient un enjeu, enjeu social, enjeu économique, enjeu de pouvoir dans le contexte événementiel et politique de la région à la fin du Moyen Age, que nous pouvons résumer dans ses grandes lignes grâce à cette périodisation assez schématique : croissance économique, essor démographique et évolution sociale des XI^e-XIII^e siècles, récession économique, chute démographique corollaire des grandes épidémies, contexte politique troublé de la fin du Moyen Age (conséquences indirectes de la guerre de Cent Ans, Guerres de Bourgogne et politique expansionniste de Charles le Téméraire, occupation française de 1477 à 1493), mais aussi mouvement d'affranchissement, mise en place d'institutions et efforts d'administration communs

aux duché et comté de Bourgogne, et relèvement de la fin du XV^e siècle.

Cette problématique soulève de nombreuses interrogations annexes dont certaines ressortissent à l'identité actuelle de la région : les abus dans l'usage de la forêt ont-ils suscité une prise de conscience et des efforts de rationalisation dans l'exploitation ? Peut-on parler des débuts d'une sylviculture ? Le recul de la forêt a-t-il eu des incidences sur les pratiques agricoles (élevage et production fromagère) ? La comparaison avec d'autres massifs boisés frontaliers ne permet-elle pas de saisir l'originalité du massif jurassien dans l'évolution des rapports de l'homme à la forêt ?

Ainsi peut-on constater – et c'est une règle qui semble générale – que dès que son regard sur la Nature devient concupiscent, l'Homme exige le sacrifice de la forêt à ses intérêts immédiats, que ce soit par une utilisation excessive du bois et des autres produits ou par une destruction pure et simple de l'espace boisé au profit de l'agriculture.

La situation médiévale marque en fait le début d'une rivalité entre forêt et agriculture qui se confirmera au cours des siècles suivants et n'a pas encore trouvé à l'heure actuelle de conclusion satisfaisante et définitive.

Elisabeth Renaud

*COMPTES
RENDUS DE
COLLOQUES*

*GROUPE
D'HISTOIRE
DES FORÊTS
FRANÇAISES*

6. L'eau et la forêt, X^e-XXI^e siècle

> Colloque international « L'eau et la forêt, X^e-XXI^e siècle » organisé par le GHFF, Bordeaux du 13 au 15 septembre 2006.

La Maison de l'Agriculture et de la Forêt de Bordeaux en partenariat avec le Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest a accueilli le colloque international « L'eau et la forêt, X^e-XXI^e siècle » organisé par le Groupe d'Histoire des Forêts Françaises. « Un rendez-vous mondial à Bordeaux » titrait le journal *Sud-Ouest* du 14 septembre 2006 se faisant ainsi l'écho du succès de cette manifestation scientifique réunissant de nombreux collègues étrangers venus échanger et partager durant trois jours dont une journée de terrain et deux journées en salle. Deux sessions principales « La forêt panacée contre l'inondation ? » et « L'eau au service de la forêt » ont été abordées en déclinant quatre principaux thèmes d'études.



Accueil du colloque en Mairie de Bordeaux.

Thème 1 : Les données du dossier

Dans son introduction générale au colloque « L'eau et la forêt », M. Jean-Marie Ballu nous expose l'importance de l'eau dans le monde actuel. Le droit à l'eau est internationalement reconnu aujourd'hui, l'irrigation est indispensable pour nourrir la population mondiale. L'eau et la forêt sont un mariage ancien à haute valeur ajoutée, ce que les Anciens avaient déjà remarqué. Les grands arbres déclenchent et arrêtent les averses, la plupart des ruisseaux et des rivières trouvent leurs sources dans les hauteurs boisées. La forêt est une éponge, absorbant l'eau ; elle a besoin d'eau, mais elle attire la condensation des nuages. Cette eau doit être interceptée en forêt dans les hauteurs, mais il y a des risques de glissement de terrain. La solution pour l'éviter est le reboisement. Après une prise de conscience, plusieurs lois sont intervenues : d'abord, la loi du 28 juillet 1860 qui

est une loi brutale, entraînant des remous ; puis la loi du 8 juin 1864 qui parle de gazonnement et non de reboisement et enfin la loi du 4 avril 1882 sur la restauration des terrains en montagne. Le génie civil s'ajoute au gazonnement et au reboisement, contestés par les populations locales. La forêt attire la condensation de nouveaux nuages et freine les torrents. Comment lutter ? Il faut installer des barrages en gabion. La tâche est colossale et semble sans fin. De plus, le désir de liberté des bergers entraîne la déforestation. En résumé, une forêt protège l'homme contre le gaz à effet de serre. Protéger la forêt, c'est protéger la planète. Avec le réchauffement climatique, la forêt va souffrir, car c'est une grosse consommatrice d'eau, d'où la mise en place d'une sylviculture pour réduire l'évaporation de l'eau. La forêt gérée lutte contre l'effet de serre en séquestrant le carbone et par la fourniture d'un bois renouvelable. Il faut cependant noter que la désertification est en cours. En conclusion, la forêt est un thème porteur et elle semble à tort un thème dépassé, or il n'y a pas de bonne eau et d'eau paisible en forêt. Il faut conserver ce couple et ce concept.

Dans la communication suivante, M. Eric Gerveau se demande si les forêts peuvent prévenir ou atténuer la violence des crues. Au XIX^e siècle, les documents consultés sont des textes scientifiques. Il soulève deux éléments de réflexion : les arbres consomment de l'eau et ensuite ces arbres empêchent les torrents. Pendant ce siècle, ont lieu des débats publics entre déboisement et inondation ; ceci est un enjeu important au XIX^e siècle. Nous assistons à une augmentation de la consommation de bois de chauffage et de bois d'œuvre. Se pose alors un problème en région montagneuse où l'érosion est très importante. Dès 1802, les voies de communication sont restaurées. La sensibilisation du déboisement en montagne se fait au XVIII^e siècle pour éviter l'érosion. Le problème des inondations est réglé par le génie civil pour maintenir les voies de communication en état. Pour favoriser le reboisement en montagne, les semis sont exempts d'impôt. En 1838, a lieu une étude sur les torrents avec une démarche complémentaire entre forestiers et ingénieurs des ponts et chaussées. En 1860, voit le jour la première loi sur le reboisement en montagne. La correction des torrents se fait en combinant génie civil et génie forestier. En 1822, le ministre de l'Intérieur de l'époque adresse une directive aux préfets sur les conséquences du

déboisement et défrichement des forêts en montagne et en plaine. Les rapports de certains préfets sont inexistantes, car ils ne connaissent pas la superficie des forêts de leur département. Pour les autres, quatorze croient que le déboisement entraîne un refroidissement ; vingt-sept constatent des vents plus violents et vingt-six le contraire. Dès 1830, les forestiers défendent une politique de reboisement et ils seront écoutés. Quelle est l'influence de la couverture forestière sur les précipitations, sur les crues ? Une première démarche quantitative est due à Eugène Belgrand : il conclut que les bois ne régularisent pas les cours d'eau en plaine. La déforestation a des conséquences sur la baisse des précipitations, mais cela n'est pas prouvé scientifiquement. Le problème à la fin du XIX^e siècle est très complexe. Que devient l'eau de pluie ? Pour Clové en 1862, une partie s'évapore, une autre s'écoule dans les sols et la dernière dans les cours d'eau. En conclusion, ce problème à la fin du XIX^e siècle devient compliqué. Peu à peu, à partir de la fin du XIX^e siècle, pour défendre la propriété privée, les débats sont très importants pour combiner génie forestier et génie civil.

La troisième communication, faite par M. Guy Lemperière, s'intéresse à l'eau et le sol en milieu forestier. En introduction, il nous informe du vaste programme par le W.W.F et la fédération des conservatoires naturels de l'eau. L'objectif du plan est la protection de l'espace du fleuve et la préservation durable des écosystèmes ligériens, ceci grâce à des cartographies. La problématique est la suivante : nous avons une structuration spatiale et temporelle du paysage, grâce aux travaux cartographiques. Cette étude est faite selon une approche fondée sur l'écologie du paysage. Concernant la ripisylve de la Loire, la forêt a-t-elle modifié le cours d'eau ou est-ce l'inverse ? Les facteurs explicatifs sont de plusieurs ordres : l'écologie, la géologie, la topographie, la climatologie, etc. Est mise en place une charte graphique des espaces naturels. En 1956, une carte synthétique du paysage du haut bassin versant de la Loire est faite ; on voit une dominance de zones agricoles et de zones de landes. En 2002, le reboisement est de plus en plus intense. Ces zones forestières sont assez fragmentées, mais elles ont gagné en surface. On s'aperçoit en 2006 que, par rapport à 1915, il y a une colonisation progressive d'une lande de genêts aux abords de la Loire ainsi qu'une apparition de zones forestière sur la ripisylve. Nous avons aussi une colonisation importante du lit de la rivière par des ligneux. D'après les statistiques, la forêt augmente de plus en plus, du fait de la diminution des terres agricoles. Concernant les crues de la Loire, nous

sommes dans un régime cévenol, c'est-à-dire que les précipitations automnales et printanières sont importantes. Quant aux crues centennales, elles sont fréquentes. En conclusion, la forêt et la ripisylve subissent plus qu'elles ne régulent les crues. La ripisylve n'a pas d'impact sur les qualités physico-chimiques et biologiques de l'eau. La communication suivante de M. Fabrice Grégoire nous parle de la tourbe, de l'arbre et de l'eau. L'arbre a mauvaise réputation dans le monde des « tourbeux » français, car il a un rôle néfaste vis-à-vis de la biodiversité et il met en péril l'équilibre en eau. Les plans de gestion des tourbières sont avant tout un catalogue pour éradiquer les arbres de la tourbière, mais tout ceci coûte cher (déficit de 60 000 euros). Nous devons nous poser quelques questions : l'arbre est-il incompatible avec la tourbière ? Les raisons avancées ne sont-elle pas culturelles, éthiques ? Qu'en est-il de l'arbre et la genèse de la tourbière ? Le bois est un élément important de l'accumulation de la tourbière. Les arbres ont toujours été présents au sein des tourbières et constituent une part importante de la tourbe, notamment pour sa qualité. L'arbre n'aura plus droit de cité dès que les hommes exploiteront les tourbières. Des liens peu évidents sont exprimés entre l'arbre et la baisse des niveaux d'eau dans les tourbières, or le niveau de l'eau n'a pas particulièrement baissé. Si on coupe l'arbre, d'autres compétiteurs apparaissent pour l'eau. Le couvert boisé est-il une chance pour le développement des tourbes ? L'écran boisé est-il une aide pour les tourbières ? Pourquoi le monde naturaliste n'aime pas l'arbre ? Il faut des fossés pour planter l'arbre et une présence humaine, or cela va à l'encontre de la tourbière idéale (pas de présence humaine). Les forêts dans la tourbière ne sont pas très agréables ; de plus, le poids des souvenirs d'enfance joue. L'arbre a-t-il une valeur pour la tourbière ? Le bois est une ressource, c'est l'espace des chasseurs, l'espace des promeneurs. En conclusion, tant qu'il y a de l'eau dans la tourbière, tout va. La tourbière régule le peuplement forestier.

Dans sa communication, Mme Claude Cosandey évoque le rôle de la forêt sur les crues en France méditerranéenne. Trois ensembles de bassins sont étudiés, appariés de 0,2 à 10 km. Il s'agit du bassin de Droix constitué d'un bassin non boisé et d'un bassin boisé, du Real Collobrier (forêt claire) et du bassin Mont Lozère (un des bassins est en landes et l'autre en forêt). Le bassin de Droix se situe dans le Sud de la France ; les comportements sont très différents d'un bassin à l'autre. Le bassin du Real Collobrier se constitue de deux bassins différents : Valscure et Rimbaud. Juste après

l'incendie, nous assistons à de fortes crues dans le Real Collobrier et au bout de deux ans, il y a une colonisation végétale, si bien qu'il n'y a plus de différence entre ces deux bassins. Dans le bassin du Mont Lozère, il y a des pluies intenses et des sols plus minces. Le volume des plus fortes crues n'a pas été modifié par la coupe de la forêt. Les résultats dépendent des types de sol, de végétation et des conditions climatiques. Comment interpréter les résultats de l'étude ? Quand l'eau arrive à la surface du sol, elle s'infiltre sauf s'il y a dépassement d'un seuil d'infiltration, c'est-à-dire que l'eau ne peut pénétrer dans le sol (faible perméabilité du sol ou fermeture du sol) ou s'il y a dépassement d'un seuil de saturation, c'est-à-dire qu'il y a trop d'eau dans le sol, si bien qu'elle remonte à la surface. Dans le bassin du Real Collobrier, l'incendie augmente les surfaces ainsi que le ruissellement et l'écoulement des crues. Un an après, on assiste à une limitation des crues. Dans le bassin du Mont Lozère, les crues résultent de l'extension généralisée des zones saturées. La saturation commence par l'amont et progresse d'amont en aval. Il y a des crues lorsque la zone saturée atteint le bas des versants, la disparition de la forêt ne modifie pas ce comportement. En conclusion, il n'y a pas de réponse unique à la modification du couvert forestier. Il n'est pas possible de généraliser les résultats observés localement sans comprendre les processus forestiers.

L'avant-dernière communication, présentée par MM. Noury Benabadji et Mohamed Bouazza, traite de l'impact de la sécheresse sur les massifs pré forestiers en Algérie occidentale au XX^e siècle. Dans cette région, nous avons une sécheresse importante, liée à la diminution pluviométrique. De 1920 à 1980, les précipitations varient d'une décennie à l'autre. Le cycle est le suivant : une nette sécheresse a lieu, une humidification très importante la décennie suivante, puis de nouveau une période de sécheresse. Entre les précipitations anciennes et les précipitations nouvelles, nous voyons un dessèchement. Les périodes de sécheresse du début du siècle précédent varient entre le début et la fin du siècle. Nous assistons à une augmentation très sensible de l'aire de la sécheresse de quatre à sept mois par an. Les sécheresses sont plus importantes à la fin du siècle qu'au début. La plupart des stations en Algérie régressent de zones semi-arides supérieures à des zones semi-arides inférieures ; elles décrochent d'un sous-étage à un autre et parfois d'un étage à l'autre, à l'exception de deux stations. Concernant la végétation, nous passons d'une structure forestière à une structure pré-forestière, puis d'une matanalisation à une dématanalisation, d'une

steppisation à une therophytisation et enfin à une désertisation, c'est-à-dire une avancée du désert. Nous sommes en présence de dématanalisation et, actuellement, nous arrivons en thérophytisation, c'est-à-dire un envahissement de plantes que le bétail refuse. Puis ensuite, on passe à une désertisation. En Algérie, la forêt n'est pas protégée car le bétail est lâché dans la forêt.

La dernière communication de cette première demi-journée porte sur les conséquences de la forêt sur le bilan d'écoulement des eaux. L'idée que la forêt joue un rôle favorable vis-à-vis des cours d'eau et notamment sur leur abondance est très largement répandue depuis longtemps. Elle provient des enquêtes commandées aux préfets après la vente des biens nationaux. Ces idées du XIX^e siècle ont été très largement diffusées au XX^e siècle et se maintiennent. Sans forêt, pas d'eau. Pourtant, cette affirmation est loin d'être partagée par l'ensemble de la communauté scientifique actuelle. Notamment, dans les années 1970, il y a une forte opposition entre les écoles soviétique et anglo-saxonne. Il faut réfléchir au processus. Qu'est-ce que l'écoulement ? C'est la différence entre la pluie et l'évapotranspiration. Comment la forêt intervient-elle sur la pluie ? En fait, c'est une question d'échelle. Pour les forêts tropicales, à l'échelon local, rien n'est évident. Pour les grands massifs forestiers tropicaux, il y a l'hypothèse du recyclage d'où une diminution des pluies, mais la répartition est très variable dans l'espace. Concernant la modification de la circulation à l'échelle globale des pluies, les résultats sont très dispersés. Pour les massifs forestiers tempérés, il n'y a pas d'augmentation sensible de pluviométrie. Comment la forêt intervient-elle sur l'évaporation ? Par la rugosité qui augmente la turbulence, donc le renouvellement de l'air et par l'interception. Il y a de nombreuses mesures de cette interception, mais elle est en concurrence avec l'utilisation de l'énergie. Les pertes sont d'autant plus grandes que le vent est fort, que les pluies sont fines et fréquentes. La forêt intervient sur la quantité d'eau disponible, mais cela suppose un sol permettant l'enracinement. La forêt réduit ces écoulements annuels. En conclusion, la forêt diminue toujours les écoulements, mais cette réduction est extrêmement variable. Elle peut avoir des conséquences négatives sur les écoulements. Sans forêt, davantage d'eau.

Daniel Berni

Thème 2 : Illusions et déceptions

Histoire de comprendre comment les grands principes évoqués dans la matinée avaient pu être appliqués sur le terrain à différentes époques, la

deuxième demi-journée était consacrée à des exemples régionaux.

En partant de l'exemple pyrénéen (« Une protection tardive contre la torrentialité et l'inondation : Pyrénées (XVIII^e-XX^e siècles) »), Jean-Marc Antoine a d'abord bien montré que le modèle alpin ne s'était pas appliqué tel quel dans toutes les régions. L'émergence tardive d'un discours sur le rôle des forêts dans la lutte contre la torrentialité est assez remarquable. Contrairement aux Alpes, l'interprétation des phénomènes de ruissellement reste longtemps rudimentaire, et les réglementations sur le déboisement sont très limitées. Contrairement aux Alpes, les édiles locaux ne reprennent pas le discours scientifique et technique qui se développe au XIX^e siècle, et le reboisement touche moins de 15 000 ha entre 1860 et 1909. Cet impact limité du reboisement des terrains de montagne s'explique par plusieurs facteurs : des manifestations érosives spectaculaires relativement rares, une économie forestière assez limitée, une indépendance plus grande des autorités locales, anciennement issues de pays d'Etats, et une opposition encore plus farouche des populations. Au total, les Pyrénées paraissent donc bien en retrait par rapport à d'autres régions françaises, où les actions menées semblent plus précoces.

La communication développée ensuite par Jérôme Buridant (« Des plantations pour régulariser les eaux : Champagne, XVIII^e-XX^e siècle ») apportait sur le même pas de temps l'exemple d'un pays de plaine, bien moins menacé par la torrentialité que les zones de montagne. Paradoxalement, l'émergence du discours sur le rôle des boisements dans la régularisation des eaux est particulièrement précoce, contemporain de la Révolution. La proximité et les liens étroits avec la capitale expliquent sans doute la rapide intégration des nouveaux concepts scientifiques aux discours locaux, à un moment où l'opinion publique s'inquiète de la récurrence des crues et de l'aridité de la contrée. Cette idée s'implante durablement, puisqu'on la voit ressurgir à chaque période où le couvert forestier semble menacé, à la fin du XIX^e siècle (ravages de la chenille processionnaire du pin) comme dans les années 1960 (déboisements massifs). Son impact réel reste pour autant difficile à mesurer. Les plantations de pin sylvestre puis de pin noir d'Autriche, massives de 1830 à 1940, restent toujours des initiatives privées, aucunement motivées par les besoins de régularisation des eaux. Cette dynamique s'explique surtout par des ruptures économiques (mutations des structures de propriété, exode rural, hausse du prix des bois, etc.).

Le cas de la montagne du Lingas, développé par Tatiana Muxart et Claude Cosandey, apportait un exemple très différent, qui posait même la question de l'opportunité du reboisement (« Le reboisement en question : montagne du Lingas (Gard) »). Situé au sud du mont Aigual, la Linguas s'étend sur des terrains fragiles, très arénisés, qui conduisent à un ruissellement dès que les sols sont mis à nus, phénomène d'autant plus grave que les conditions pluviométriques restent très contraignantes. Cette petite région semble avoir fait l'objet d'une transhumance ovine dès l'Antiquité, et connu une occupation humaine permanente depuis l'époque médiévale. Comme dans d'autres régions, les crues de la Dourbie et du Tarn conduisent aux XVIII^e et XIX^e siècles à des protestations des populations des basses vallées, et à la diffusion d'un discours sur la ruine des terres. Dans cette montagne, le vallon de l'Airette constitue un bon laboratoire pour analyser les processus naturels en œuvre au XX^e siècle. Entre 1948 et 2004, les sols nus sont passés de 25,6 % à 4,2 % de la surface totale, conduisant à une restauration du milieu assez inattendue. Cette cicatrisation est liée à une conjonction de phénomènes, naturels et humains : diminution des phases humides et des précipitations ravageuses depuis 1915, réduction de la charge pastorale, substitution de l'élevage bovin à l'élevage ovin, recolonisation par la callune, le genêt et le pin. Cet exemple démontre bien qu'il n'y a pas une seule causalité, naturelle ou anthropique, mais un système de causalités, les précipitations ne faisant qu'exploiter les conditions du moment. Il prouve aussi que le reboisement n'est pas forcément la panacée, mais un choix de société, propre à un lieu et à une époque.

Des conclusions relativement similaires ont été apportées par Thao Tran dans sa belle communication sur « Les mangroves vietnamiennes : de la guerre américaine à la réserve de biosphère ». La guerre du Vietnam entraîne des perturbations particulièrement profondes des milieux forestiers. En raison de leur toxicité importante, même à faible dose, des agents chimiques sont massivement utilisés par les forces américaines : au total une dizaine d'agents différents, parmi lesquels l'« agent bleu » (sur les cultures), l'« agent blanc » (sur les forêts), et surtout l'« agent orange » (sur toute la végétation), s'ajoutant à l'utilisation du napalm, des hydrocarbures ou de l'iodure d'argent. Plus de 20 000 épandages aériens sur 17,8 % de la superficie du sud Vietnam, avec un pic en 1967, conduisent à une forte pollution des sols, à une désorganisation des chaînes trophiques et alimentaires, comme à une accélération des processus érosifs. Les agents chimiques sont

déversés à 95 % sur les forêts de l'intérieur, et à seulement 5 % sur les mangroves, mais les forêts de mangroves sont beaucoup plus fragiles, un ou deux passages d'avion suffisant à détruire totalement le milieu naturel. L'analyse de Thao Tran s'est ensuite portée sur un exemple plus précis, celui de la mangrove de Can Gio, à proximité de Saïgon. Composée essentiellement de palétuviers avant-guerre, celle-ci a été détruite à 99 %, puis reconstituée par reboisement de *Rizophora apiculata* et *mucronata*. La cicatrisation est inégale, plus rapide en son centre que sur ses marges. On remarque néanmoins une réduction assez sensible de la biodiversité et une fragilité du milieu. Les modes de reboisement sont, ici aussi, des choix de société, qui ne sont pas sans conséquences sur l'environnement.

Les deux dernières communications, enfin, se sont attachées à présenter des exemples de gestion des bassins versants, pour l'approvisionnement en eaux de deux métropoles, New York et Tokyo. L'intervention de Victor Brunette, particulièrement remarquée, était intitulée « *New York City Watersheds* : programmes incitatifs pour la conservation de l'eau ». Consommant plus de 5 milliards de litres d'eau par jour, New York City s'approvisionne à plus de 200 km plus au nord, dans les bassins de Catskill-Delaware (4 000 km², 90 % de l'approvisionnement) et Croton-East of Hudson (1 000 km², 10 %). L'eau y est collectée dans 19 réservoirs, et sa qualité lui permet de ne pas être filtrée, une simple chloration suffisant. Le boisement est une des conditions de la qualité de l'eau : 75 % des *watersheds* est boisé. Mais NYC ne possède que 10 % des surfaces, essentiellement réduites aux périmètres des réservoirs. Les trois quarts de la propriété restent privés, ce qui conduit à mettre en place des programmes volontaires de bonne gestion, basés sur un fort contrôle local : utilisation raisonnée des produits phytosanitaires et des engrais, zones de stockage de carburants, limitation des activités locales et de l'étalement urbain, programmes spécifiques de gestion forestière, etc.

L'intervention de Keiko Izumi, « L'aménagement forestier à l'administration de l'eau de Tokyo », fournissait le contrepoint à l'intervention précédente. Le *Tokyo Metropolitan Waterworks Bureau* (TWB) assure l'approvisionnement en eau de 12 millions d'habitants, à partir d'un des plus grands périmètres de captage du monde (21 600 ha). L'eau provient à 80 % du secteur de Tone River, à 20 % de celui de Tama River, couvert à 70 % de boisements naturels, et à 28 % de plantations. La gestion forestière est restée chaotique entre 1946 et 1955, les besoins de la reconstruction de Tokyo entraînant de fortes

coupes. La période 1955-1972 voit se développer la gestion forestière, les coupes à blanc se réduisant à 22-32 % des coupes, selon les années. A partir de 1973, surtout, la production de bois est devenue secondaire, et la conservation de la ressource en eau a primé sur la gestion. Les aménagements ont été guidés par le principe *preservation as wilderness*, les volumes coupés diminuant fortement, les révolutions étant rallongées. Comme dans le cas des *watersheds* new-yorkais, les relations entre municipalités, le TWB et les acteurs locaux ont été renforcées, pour conduire à une gestion raisonnée.

Jérôme Buridant

Thème 3 : L'eau portant le bois

Placée sous la présidence de Monsieur Pierre Gresser, Professeur d'Histoire médiévale à l'Université de Franche-Comté, la dernière matinée du colloque permet d'aborder presque exclusivement la question du flottage du bois sur les cours d'eau et les aménagements hydrauliques.

Mauro Agnoletti aborde la question de l'utilisation de l'eau pour le transport du bois en Italie du Nord et en particulier sur le Piave. Il s'agit d'un fleuve alpin, prenant sa source dans les Alpes Carniques, qui passe au nord de Trévise et se jette dans le golfe de Venise. Les quantités de troncs transportés sur ce fleuve ont considérablement augmentées au cours des quatre derniers siècles passant de 150 000 troncs en 1567 à 400 000 en 1859 et 600 000 en 1900. A peine 30 % du bois étaient transportés par la route, le reste par le fleuve. Les archives de 1608 précisent la localisation des scieries près du fleuve, toutes situées après les barrages dont le nombre passe de 7 au XIV^e siècle à 60 au XVII^e siècle. La construction du chemin de fer en 1859 modifie l'emplacement des scieries dans la région du Trentino et concurrence très fortement le transport du bois au point de voir le dernier flottage sur le Piave en 1936.

François Duceppe-Lamarre s'interroge sur les forêts sont servies ou desservies par l'eau à partir de l'exemple des « pays par deçà » bourguignons à l'époque médiévale (XII^e-XV^e siècle). Les hommes des contrées septentrionales de cette époque ont-ils tiré parti de la ressource hydraulique ? Les cours du Nord-Pas-de-Calais comme l'Aa, la Lys, la Scarpe traversent plusieurs espaces boisés et forestiers et autres bandes boisées linéaires. Les diverses sources écrites et narratives abordent le transport multimodal pour l'Abbaye de Marchiennes, les ventes forestières de Saint-Omer transportées par nef, les coupes

illégalles soumises à une amende de 10 livres et 10 sous. Un système sylvo-fluvial, mis en place à Nieppe par les comtes de Flandre, montre les aménagements des voies d'eau dans la vallée de la Lys contournant des bois par les canaux d'Hazebrouck et de Nieppe permettant l'évacuation du bois.

Pierre Gresser présente le flottage du bois en Franche-Comté à l'époque médiévale comme une histoire méconnue. Des fouilles archéologiques à Lyon ont retrouvé des bois de chênes et de résineux échoués à la confluence de la Saône et du Rhône. D'où viennent-ils et où allaient-ils ? Selon une hypothèse d'Yves Jeanin ces bois flottés venaient probablement de Franche-Comté par l'Ain et le Doubs. Cette hypothèse semble être vérifiée par des éléments épars obtenus en consultant les archives départementales du XII^e et XIV^e siècle attestant la présence de sapin et de chêne comme bois flottés sur le Doubs, l'Ain, l'Ognon et la Saône. Par ailleurs, il existait des péages sur le Doubs, preuve d'une activité commerciale importante.

Jean Boissière évoque le drainage des bois de Puisaye au XVIII^e siècle (affluents Loing, Yonne, Loire) et présente plus particulièrement la maison seigneuriale de Saint-Fargeau qui assure la jonction entre le pouvoir royal et le pouvoir local. Le flottage du bois est envisagé à cette époque pour l'acheminer vers Paris. Pour cela il est nécessaire de réaliser des aménagements pour rendre le Loing flottable ; des canaux sont alors travaillés après négociation entre les usagers et le seigneur. Malgré ces aménagements, le flottage n'a pas eu un grand succès puisqu'à peine un quart du bois part à Paris jusqu'en 1795.

François Vion-Delphin expose les rapports entre flottage et aménagement hydraulique sur le Doubs au XVIII^e siècle et s'interroge sur les effets du rattachement de la Franche-Comté à la France pour le flottage. On apprend que sur l'axe du Doubs il n'y a pas d'aménagement hydraulique spécifique pour le flottage jusqu'en 1723 alors que Besançon consomme en bois autant que deux grosses forges. C'est la maîtrise de Baume qui alimente la ville en bois de chauffage. Un premier convoi de radeaux de bois est mené avec succès en 1738 et donne désormais la priorité à la voie d'eau et non à la route qui conserve un rôle militaire. A partir de 1759, la circulation de radeaux de bois sur le Doubs se fait normalement.

Marc Galochet

Thème 4 : La forêt régie par l'eau

Cinq communications ont été présentées : deux concernent l'apport des sources écrites, trois s'inscrivent dans la démarche de la biogéographie historique appliquée à l'évolution contemporaine des hydrosystèmes et des végétations riveraines.

Fabrice Guizard-Duchamp aborde la question de l'eau et du bois comme produits d'échange dans l'économie carolingienne, telle qu'elle est perceptible dans les actes diplomatiques des IX^e-X^e siècles. Ce sont deux composantes du territoire rural toujours présentes et souvent associées dans les actes, mais pour lesquelles on dispose exceptionnellement d'une description détaillée, comme pour la Camargue. On peut néanmoins affirmer d'après ces actes que le bon usage des eaux et forêts, à la différence des périodes moderne et contemporaine, relève d'intérêts privés, qu'il s'agit encore d'usages libres, à l'exception du phénomène de l'afforestation pour le gibier noble et qu'enfin il y a rarement de liens directs entre eaux et forêts.

Georges Cuer souligne les enjeux historiques des dossiers de l'Office National des Forêts en Franche-Comté. Il met l'accent sur deux catégories de dossiers :

- les archives de production utilitaire, objet juridique, tels les rapports et plans d'aménagement ou les sommiers de la forêt détaillant la nature et le volume des produits martelés, parcelle par parcelle, archives conservées au niveau des agences de l'ONF ;
- les schémas régionaux d'aménagement, les états statistiques annuels, les données sur la santé des forêts, conservées au niveau de la direction régionale de l'ONF.

L'informatisation en cours de ce matériel archivistique contemporain impose une réflexion prospective partagée entre forestiers et archivistes, dont témoigne la rédaction en 2006 d'une charte d'archivage commune entre la direction régionale de Franche-Comté de l'ONF et les archives départementales du chef-lieu de la région. Il est suggéré de réduire à vingt ans (au lieu de cent) le délai de conservation des aménagements forestiers avant leur versement aux archives départementales.

Philippe Crémieu-Alcan présente deux cas contrastés de ripisylves du Sud-Ouest. Le long de la Leyre ou des courants, exutoires des lacs qui se jettent dans l'océan, les forêts-galeries, marais, tourbières forment une mosaïque de micro-milieus fragiles dépendant de la déprise agricole qui s'est accentuée depuis une vingtaine d'années. Il s'agit

d'y installer des activités nouvelles, entre écotourisme et protection de la faune et de la flore, qui les transforment en zone protégée, sans pour autant bannir certains modes d'exploitation par des groupements locaux (sociétés de chasse et de pêche). Les barthes de l'Adour sont de vastes plaines alluviales, création artificielle à l'origine, qui forment aujourd'hui un paysage considéré comme patrimonial. La ripisylve et les marais y sont associés à de riches paysages agricoles : la mise en place d'un réseau de réserves naturelles s'intègre donc dans un ensemble de mesures agro-environnementales liées à la mise en œuvre de Natura 2000.

Philippe Valette développe une démarche rétrogressive classique en biogéographie historique en partant d'un constat de nos jours : la plus ou moins grande importance de la forêt alluviale dans les différents tronçons de la moyenne vallée de la Garonne entre Toulouse et Langon. Cela s'explique par des décalages spatio-temporels depuis le début du XIX^e siècle. Le temps de l'instabilité de la Garonne se prolonge jusqu'aux années 1960 de Toulouse à la confluence du Tarn, alors qu'en aval, dès le début du XIX^e siècle, des projets de rectification viennent fixer progressivement le fleuve. Ce décalage explique aussi l'absence de fragmentation des derniers blocs

de forêt alluviale au sud de la confluence du Tarn et le grand intérêt patrimonial de ces blocs encore peu perturbés par la pression croissante des activités humaines.

Simon Dufour passe en revue les causes de l'apparition de la forêt dans le paysage sur les marges des cours d'eau rhodaniens, à l'échelle de la seconde moitié du XX^e siècle. Le contrôle anthropique apparaît comme le fait majeur, même s'il faut combiner des facteurs amont (réduction des apports de sédiments, changement du régime des crues) et des facteurs *in situ* (incision du chenal, changements des pratiques sylvicoles et pastorales). Ainsi s'opposent le modèle de l'Ain, marqué par la végétalisation du lit majeur et celui de l'Arve caractérisé par une fragmentation de l'ensemble du corridor. En terme de gestion des forêts alluviales, il faut tenir compte de l'évolution potentielle du chenal et de la modification des flux d'eau suite à l'implantation d'infrastructures anthropiques. Plutôt que d'un état de référence, il convient de discuter de la trajectoire écologique des forêts riveraines dans une optique dynamique, où interagissent selon des manifestations très diverses impacts anthropiques et connexions physiques.

Jean-Jacques Dubois

7. Patrimoine culturel et gestion forestière durable

> Colloque « cultural heritage and sustainable forest management : the role of traditional knowledge ». Florence, 8-11 juin 2006.

Après le colloque de la Société Européenne pour l'Histoire de l'Environnement qui s'est tenu à Florence en février 2005, la capitale toscane a connu en ce mois de juin une nouvelle grand-messe de l'histoire de l'environnement¹. La ville des Médicis confirme ainsi son rang de centre incontournable dans l'histoire de l'environnement en Europe. A nouveau, sous l'impulsion de Mauro Agnoletti, des moyens impressionnants ont été déployés à cette occasion, grâce au concours de l'UNESCO, de la MCPFE, de deux ministères : Agriculture et Environnement, de collectivités : ville de Florence, région Toscane. Signalons également le rattachement du colloque aux organismes scientifiques d'importance majeure que sont l'IUFRO et l'ESEH.

La séance d'accueil a réuni les participants sous les dorures du Salon des Cinq-Cents au Palazzo Vecchio, pour l'inévitable contrecoup d'une aussi

large collaboration : les interminables discours des différents partenaires et parrains de l'événement. Passée cette étape, heureusement agrémentée par un système de traduction simultanée, les travaux proprement dits ont été menés dans une bonne ambiance sur les hauteurs de la ville, à l'Académie Italienne des Sciences Forestières, qui risque de faire des envieux dans toute l'Europe tant ses locaux sont magnifiques.

Le thème du colloque, « patrimoine culturel et gestion forestière durable : le rôle des savoirs traditionnels », a réuni un large panel de 116 orateurs venus du monde entier, dont une impressionnante délégation française de... deux personnes, comme souvent dans ces réunions internationales.

Quelle que soit la définition retenue, le concept de gestion forestière durable (sustainable forestry management, SFM) dépasse les seuls domaines de l'écologie et de l'économie, pour prendre en compte les sociétés et leurs cultures. Ce dernier

1. Voir le compte-rendu dans le Bulletin 2006 du GHFF.

thème a peut-être été sous-considéré dans les premiers travaux consacrés à la forêt durable. La Ministerial Conference on the Protection of Forests in Europe², en particulier à la suite de sa quatrième réunion à Vienne, a réintroduit les paramètres sociaux et culturels parmi les critères de durabilité de la gestion forestière (Déclaration de Vienne, avril 2003). Les travaux se sont ensuite multipliés dans ce sens et l'histoire de l'environnement, alléchée par une thématique culturelle devenue très porteuse, n'a pas été en reste (séminaire « forestry and our cultural heritage » de la MCPFE à Sunne, Suède, 2005).

Patrimoines forestiers et « cultures forestières » étaient donc au centre des préoccupations du colloque de Florence, dont l'organisation était motivée par la recherche actuelle de critères précis de durabilité de la gestion forestière, en matière culturelle et sociale, pour le compte de la MCPFE.

Quelle doit donc être la place de la culture, et des patrimoines culturels dans la définition d'une gestion durable des forêts ? En choisissant pour titre « le rôle des savoirs traditionnels », les organisateurs du colloque prenaient déjà parti en soulignant la richesse des connaissances et des savoir-faire accumulés au cours des siècles, ou des millénaires, par des sociétés qui ont longtemps vécu en contact étroit, voire en symbiose avec les milieux forestiers. L'industrialisation, la déconnexion des sociétés vis-à-vis de leur environnement boisé aboutissent ou risquent d'aboutir à la disparition de cet héritage exceptionnel. Usage des plantes médicinales, connaissances sur les rapports entre faune et végétation, pratiques artisanales, savoirs ancestraux doivent être étudiés et recueillis, voire revivifiés avant leur disparition. La question se pose quel que soit le niveau de développement des pays considérés. Partout, l'histoire orale et l'ethnographie trouvent là une fascinante piste de recherche, empruntée depuis longtemps et pourtant très imparfaitement explorée à ce jour.

La synonymie entre gestion traditionnelle et gestion proche de la nature, idée bien trop répandue, est pour le moins discutable, voire absurde : les idées romantiques ne doivent pas l'emporter sur le discernement scientifique ! Certes, comme l'avança Ian Rotherham, il est tentant de considérer que la gestion d'une forêt par une société paysanne devrait être quelque peu confuse, et donc irrégulière et diversifiée, bien plus que si elle était au mains de la sylviculture moderne ou des intérêts industriels. Par ailleurs,

tous les intervenants ont souligné la diversité des fonctions de la forêt dans les sociétés traditionnelles, fonctions qui ne pourraient être assurées que par un large panel d'arbres et de plantes, de faciès paysagers diversifiés savamment entretenus.

Mais même traditionnelle, une gestion est une gestion et implique donc des choix, une action sur les écosystèmes, l'entretien d'un paysage anthropisé qui n'est pas nécessairement très « proche de la nature ». Même à l'aide de moyens techniques peu développés, les sociétés pré-industrielles ont pu bouleverser les écosystèmes sur de vastes espaces, par exemple quand les populations indiennes du Sud-Est des actuels Etats-Unis entretenaient par le feu un paysage ouvert, propice pour leurs gibiers favoris, favorisant ainsi deux essences de Pins, *Pinus echinata* et *Pinus palustris*, aujourd'hui en très forte régression.

Il reste que la foresterie scientifique et surtout la ligniculture n'ont pas agi dans le sens de la diversité, sauf lorsqu'elles ont suscité l'introduction d'allochtones. Faudra-t-il rechercher chez les Anciens des idées pour une gestion moins perturbée par les risques pédologiques, hydrologiques et climatiques ? La question n'a cessé de surgir lors des débats.

La conservation des savoirs traditionnels, au delà de leur utilité pour une bonne gestion de nos espaces boisés, est aussi un enjeu en termes d'identité, de richesse patrimoniale. Ainsi les Anglais ont-ils depuis longtemps protégé et sanctifié leurs vétérans, *veteran trees* ou *ancient trees*, avant de se préoccuper de leur remplacement dans les décennies à venir – il faut protéger les *ancient trees* du futur ! L'Italie commence elle aussi à recenser ses châtaigniers monumentaux ; l'idée est en marche dans toute l'Europe, et bien sûr ailleurs. Paysages construits de Corée, comme ces forêts plantées selon les principes du *Sugimagi*, bois sacrés, passages pour les transhumances d'autrefois posent les mêmes questions : comment préserver le patrimoine forestier sans geler les paysages, préserver l'identité des espaces contre leur banalisation sans pénaliser leur valeur productive ? La définition de critères d'ordre culturel pour une gestion durable des forêts se révèle problématique et n'aboutira peut-être qu'à quelques grandes lignes savamment rédigées, et de peu de conséquences sur les politiques forestières et paysagères. Mais l'idée est dans l'air et c'est là ce qui importe le plus.

Xavier Rochel

2. Organisme de coopération créé en 1990 et regroupant 43 Etats européens (bientôt 44 avec le Montenegro ?). La MCPFE a un rôle d'expertise en matière forestière auprès des institutions européennes.

8. Généalogie et histoire forestière

> Congrès national de généalogie « Bourguignons migrant dans le monde », Macon, 6, 7 et 8 mai 2005.

A la demande de notre présidente, en réponse à l'appel des organisateurs je me suis rendu au dernier congrès national de généalogie qui s'est tenu à Macon les 6, 7 et 8 mai 2005. Le thème en était « *Bourguignons migrant dans le monde* » à propos de quoi il s'agissait d'apporter une contribution concernant l'influence du commerce du bois sur les migrations de populations. J'avais proposé de présenter une intervention portant sur « L'attraction de Paris et du marché parisien sur les marchands de bois du Nivernais-Morvan à l'époque moderne : le cas de F. Gavard, marchand de bois à Clamecy ». Cette intervention, pour laquelle il m'était offert une heure dans la matinée du dimanche 8 mai prenait place dans un ensemble d'une quarantaine de conférences réparties en trois salles fonctionnant en parallèle pendant les trois jours du congrès. Il faut, je crois, se réjouir de la diversité des sujets abordés lors de ces séances : elle témoigne de la vigueur des équipes ou tout simplement de l'inlassable curiosité des chercheurs au travail sur le terrain même si, parfois, l'enchaînement d'un propos à l'autre manquait quelque peu de cohérence. Mais, laissant de côté le caractère un peu déroutant de certains aspects organisationnels lié sans doute à l'importance de la rencontre et à la diversité des origines de la plupart des participants, je voudrais souligner deux ou trois points susceptibles d'intéresser les chercheurs en histoire forestière. D'abord l'acquit (que nous citons à partir du programme diffusé au moment du congrès) susceptible de nous parvenir à partir de ce pot-pourri de communications : l'intervention du bien connu J. Dupont de Clamecy sur « Des floteurs de Clamecy aux draveurs québécois » ; « Les verreries, une activité de migrants » (M. Chevrot) ; « migrations forgeronnes : généalogie et transmission des savoir-faire » (M. Lassus) nous paraissent, actuellement, pouvoir présenter un intérêt pour nos lecteurs. Ils pourront avoir accès à ces textes dès la parution des actes du congrès, c'est-à-dire, sans doute, dans quelques mois. D'autres thèmes peuvent également présenter un intérêt documentaire aux marges de nos préoccupations : « Les vigneronns du Maconnais et du Chalonnais : l'environnement familial » (M. Gougon) ; « les communautés familiales agricoles » (M. Mathieu) ; « les migrations à travers la Saône » (M. Bonamour) « les mouvements migratoires du Haut Moyen Age, une réalité peut-être plus ancienne » (Mme Depierre) ;

« les origines familiales des pionniers du Québec ancien » (M. Fournier) ; « généalogie protestante et internet » (M. Gennerat). Nous sommes loin, ce faisant, d'épuiser la totalité des interventions dans lesquelles chacun pourra chiner à sa guise.

On voudrait, en terminant ajouter deux remarques. La première tient à la place de plus en plus grande donnée à l'informatique dans l'organisation des congrès comme dans l'exploitation de la recherche. Gain de temps, gain de personnel, gain d'argent, personne ne conteste les formidables avantages que présente, au niveau de l'organisation l'usage de l'informatique. Dans la pratique, cependant, comment ne pas dire qu'il y a toujours un moment où un contact plus humanisé est nécessaire sinon indispensable. Les organisateurs l'avaient bien compris, qui avaient mis en place un comité d'accueil particulièrement chaleureux et efficace. Mais passé le seuil du congrès le conférencier fraîchement débarqué était franchement laissé à lui-même ce qui n'était pas, parfois, sans poser quelques problèmes. Un congrès national de généalogie est une extraordinaire foire à la brocante. Une bonne centaine (voire plus ?) de sociétés ou d'organismes ciblés sur ce thème de près ou de loin (et l'on y vient de France, de Navarre... et de beaucoup d'autres régions du monde aujourd'hui) s'y étaient donné rendez-vous et proposaient, dans des stands répartis sous la grande halle du palais des congrès de Macon plus habituée à la foire aux vins qu'à celle des hommes, le fruit de leur activité. Pour l'historien quelles que soit ses passions de recherche c'était une offre particulièrement attractive : banques de données, revues, logiciels, adresses, tout pouvait se consulter, s'apprécier, s'acquérir. En même temps il suffisait de quelques échanges les plus élémentaires pour prendre la mesure des incroyables sommes de dépouillement dispersés et dormants qui s'accumulent ainsi un peu partout sans doute en ordre dispersé. Comment faire pour que ces trésors ne restent pas éternellement enfouis ? Il manquait, peut-être, un guide qui suggère une démarche, sinon un plan d'action, un projet où la démarche historique puisse trouver sa place. Il reste, en tout cas, suite à cette rencontre sympathique, ce défi qui nous est, en quelque sorte jeté, d'apprendre à dialoguer et à travailler avec les milieux de la recherche généalogique. Au temps de la microstoria cela ne devrait pas être tellement difficile.

Jean Boissière

9. Au fil de l'eau

> Colloque « Au fil du bois », organisé par le CRPF Nord-Pas de Calais – Picardie au lycée agricole du Paraclet à Cottency (80), le 24 octobre 2006.

En dépit de son titre, attractif mais peu explicite, ce colloque portait plus spécialement sur *l'intérêt de la forêt et du bois dans la lutte contre les changements climatiques*. Se déroulant opportunément le jour de la première grande tempête de la saison, il venait au bon moment nous rappeler que climat et forêt ont des destins liés. Etant donnée l'importance des enjeux, il s'adressait autant aux propriétaires et aux gestionnaires forestiers, aux élèves des lycées agricoles et forestiers, aux élus locaux, qu'à un public plus vaste intéressé par la question. Une première partie portait en toute logique sur les changements climatiques et sur la ressource en eau. Elle visait d'abord à comprendre l'ampleur des défis que les forestiers auront à relever face au réchauffement climatique (« Gestion durable et changement climatique », par MM. Ducouso et Rousset), en montrant l'intérêt que peuvent avoir les peuplements forestiers et les boisements dans la régulation du climat et des ruissellements (« Forêts et eau », par Charles Ruffinoni ; « Populiculture et milieux humides », par M. Paillassa). Compte tenu de ce contexte, une deuxième partie était consacrée aux perspectives d'avenir de la sylviculture et de la filière bois. Le premier aspect développé, plus original, concernait la conciliation ou l'utilisation des boisements dans l'agriculture, technique ancienne revisitée aujourd'hui sous le vocable d'« agroforesterie » (« L'agriculture et la forêt », par M. Liagre). Le second aspect portait naturellement sur les perspectives de développement de l'utilisation du

bois sous forme énergétique (« Le bois énergie », par M. Liagre ; « Le bois énergie, l'exemple franc-comtois », par André Laurent), comme sous forme de matériau, en utilisant les techniques les plus novatrices (« La conception bois au service de la lutte contre l'effet de serre », par M. Sandoz).

On retiendra de toute cette journée que la forêt et les boisements restent un enjeu essentiel dans la perspective des changements climatiques à venir. Si l'origine des variations climatiques a longtemps été controversée, le réchauffement de la planète est un fait acquis. Les menaces sur la forêt restent nombreuses, comme la récurrence des coups de vent, les stress hydriques, les dégâts d'insectes ou le déplacement des aires biogéographiques. Mais les avantages que nous pouvons retirer de la culture de l'arbre sont immenses, notamment en ce qui concerne les volumes stockables de CO₂. Il s'agit donc d'orienter notre gestion pour avoir une forêt jeune, en pleine croissance, avec des cycles de production peut-être plus courts, et non de mettre sous cloche des peuplements vieillissants. Le bois a longtemps été l'énergie et le matériau du passé, il sera certainement l'énergie et le matériau de l'avenir. Si le rôle de la forêt est maintenant bien connu, il reste à mobiliser tous les acteurs de la filière, mais aussi les élus et les particuliers, pour se convaincre de l'urgence de l'action et s'engager dans des projets touchant l'aménagement du territoire, les paysages, l'énergie ou le matériau bois.

Jérôme Buridant

10. Prévention des feux de forêt. Synergie des démarches : prévision, prévention, limitation

> Colloque international « Prévention des feux de forêt. Synergie des démarches : prévision, prévention, limitation », organisé par la DFCI, Bordeaux les 6 et 7 avril 2006.

Après une esquisse des enjeux économiques et sociaux ainsi que des principes et des méthodes, ce colloque a suivi deux axes de réflexion : l'indispensable synergie des actions sans laquelle aucune ne saurait être efficace ; la non moins indispensable analyse du retour d'expériences qui rectifie les défaillances enregistrées.

Il est souvent bon de rappeler qu'il n'y aurait pas d'incendie sans combustible (biomasse), sans comburant (oxygène de l'air), sans étincelle (de la

foudre au feu d'écobuage en passant par l'allumette enflammée). Aussi, pour réduire le facteur risque, faut-il jouer sur les trois tableaux. Mieux vaut savoir que ce n'est jamais définitif : la végétation repousse, l'oxygène ne manque pas, les activités humaines changent de nature, mais demeurent. Tout cela coûte cher à la collectivité. Qui doit payer ? Le propriétaire forestier, qui aurait intérêt à s'assurer ? La commune qui, ne parvenant pas à le contacter, assume la charge de

la protection au titre de la défense publique ? La Région ou l'État ? Après tout, classée « patrimoine naturel », l'étendue boisée fait partie du cadre que recherchent touristes, retraités et investisseurs ? Il faut bien dire que, question finance, on tâtonne encore. Car l'exemple aquitain, excellent car autonome, n'est guère transposable à des espaces dont la rentabilité laisse à désirer...

De ce point de vue, la confrontation avec les expériences d'ailleurs était fort intéressante : Val d'Aoste, Catalogne, Galice. On découvrait qu'à l'instar de la France, le malheur des uns fit beaucoup progresser les autres. Pourtant, on ne saurait qu'espérer un resserrement des échanges au sein de la Communauté Européenne dont 40 % des forêts sont reconnues sensibles au feu. Assurément le réchauffement climatique ne devrait guère améliorer le pourcentage ! Assurément aussi, pour l'heure, les relations sont plus étroites entre l'Aquitaine et la péninsule ibérique qu'entre la Région PACA et les péninsules italienne et balkanique. On regrettera cependant que, dans ce colloque, on ait assez peu parlé des substitutions d'essences en cours. Sous l'effet des sécheresses et des canicules, certaines sont spontanées avec,

notamment, la régression des hêtres et des chênes. Cela renforce le caractère pyrophyte de la végétation. N'oublions pas que c'est le radoucissement des températures dans le dernier tiers du XIX^e siècle qui permit à cette peste jaune qu'est le mimosa de quitter les serres dont il n'aurait pas dû sortir. D'autres pourraient être orientées par l'homme. Que sait-on au juste de la sylviculture des cèdres ? Quels sont les contacts noués avec des pays comme l'Australie ou les États-Unis en passe de réviser leur politique anti-feu ?

En effet, la nouveauté actuelle, c'est que les zones de soleil attirent les citadins : les lotissements colonisent jusqu'aux terrains secs et accidentés, ce qui complique l'arrivée des secours, et avant d'en arriver-là, ce qui enchérit le système de protection. Les pouvoirs donnés au maire en matière de POS s'avèrent ainsi la meilleure et la pire de choses, car on ne saurait considérer les jardins pavillonnaires comme un efficace coupe-feux : le barbecue menace bien plus que le pyromane...

Andrée Corvol

11. Face aux changements environnementaux, sociétaux, économiques, quelle gestion, quelle recherche pour la forêt de demain ?

> Colloque Ecoforum « Face aux changements environnementaux, sociétaux, économiques, quelle gestion, quelle recherche pour la forêt de demain ? » organisé par le GIP ECOFOR, Paris les 5 et 6 décembre 2006.

La première session concernait les demandes croissantes et parfois contradictoires qu'on adresse à la forêt. On insista beaucoup sur son rôle comme puits de carbone en négligeant qu'outre la photosynthèse, l'arbre respire aussi, que les zones boréale et équatoriale présentent des bilans gazeux différents et surtout que c'est le bois qui stocke le carbone, si bien qu'on a intérêt à exploiter, c'est-à-dire à rajeunir les peuplements. On l'aura compris : on escamota le devenir du matériau-bois et les difficultés chroniques que rencontrent les secteurs de la transformation, malgré le déficit non moins chronique de la balance commerciale en bois.

La deuxième session concernait les changements dans la vocation des terres. C'est vrai que la déprise agricole entraîne l'afforestation, mais cela ne procure qu'une forêt non cultivée et non récoltée. L'histoire rappelle qu'on ne plante pas sans espérer en tirer un profit : les exemples aquitains et, a contrario, méditerranéens sont là pour rafraîchir la mémoire. Mais comme souvent, quand les institutions pilotent un colloque, on

n'entendit évoquer que les forêts du Nord-Est : le syndrome nancéien avait frappé !

La troisième session, au lendemain de la projection du film *Une vérité qui dérange* de David Guggenheim et Al Gore, ne dissipait pas la déception. Pourtant, l'intitulé était alléchant : « Vers une gestion adaptative ». Certes, il faut s'interroger sur l'évolution des aménagements. Mais, que je sache, en dépit de l'exposé de M. Joseph Buongiorno soulignant les bienfaits de l'aménagement « adaptatif » par rapport à l'aménagement « fixe », celui-ci n'a jamais existé : il fallait bien moduler au fur et à mesure que le refroidissement de la fin du XVII^e siècle ou les surexploitations générées par l'occupation militaire apportaient des problèmes imprévus. Les graphiques et les tableaux projetés témoignaient d'une foi touchante dans leurs fondements statistiques...

La quatrième session enfin était fort intéressante quant au progrès efficace des connaissances. Car ce n'est pas tout que de chercher (et de trouver), encore faut-il diffuser, expliquer, appliquer. Là aussi, l'inégalité était manifeste. Comment

atteindre les propriétaires qui ne gèrent pas les forêts et vivent très bien en marge des instances professionnelles, car leur revenu n'en dépend pas ? Il convient de bien avoir les données en tête : la forêt soumise directement ou indirectement aux retombées scientifiques est minoritaire, même si les fournisseurs de recherche ne se limitent pas à Nancy et à Bordeaux. La plupart des bois relèvent du privé et la moitié d'entre eux ont dérivé hors de tout circuit économique.

Bref, beaucoup de remarques et peu de réponses concrètes. Visiblement, cette fois encore, les

propriétaires sylvicoles n'ont pas cru que les réflexions conduites pouvaient leur être utiles. Certes, MM. Brice de Turckheim, Plauche-Gillon, Christian Pinaudeau étaient là. N'empêche qu'on ignore comment toucher les propriétaires latifundiaires. Il est difficile de compter sur l'envie écologique ou sur le sens patrimonial pour redresser la barre quand le navire fait eau de toutes parts...

Andrée Corvol

12. Frédéric Le Play (1806-1882)

> Colloque international Frédéric Le Play (1806-1882) organisé par la Société d'économie et des sciences sociales (SESS), 30 novembre et 1^{er} décembre 2006

A l'occasion du bicentenaire de sa naissance s'est tenu les 30 novembre et 1^{er} décembre 2006 un colloque international « Frédéric Le Play (1806-1882) » organisé par la Société d'économie et des sciences sociales (SESS) avec le concours du Centre de recherches en histoire du XIX^e siècle (Universités Paris-I et Paris-IV) et l'appui logistique de l'Ecole des Mines de Paris qui a accueilli ses participants.

Une première journée d'étude avait été consacrée le 7 mars 1997 à l'Institut de France, à la discussion de son ouvrage « *Des forêts considérées dans leurs rapports avec la constitution physique du globe et l'économie des sociétés* », dont le manuscrit, oublié depuis 1846 ou 1847 venait de faire l'objet d'une première édition sous la direction d'Antoine Savoye et Bernard Kalaora. Un numéro spécial, n°126, de la revue de la SESS, les *Etudes sociales*, a rendu compte de cette journée sous le titre « Frédéric Le Play et la question forestière ».

Lors de la réunion des 30 novembre et 1^{er} décembre 2006, une seule communication, par Jean-Yves Puyo, a été consacrée à la question forestière : « La politique forestière mise en place aux débuts du Protectorat français sur le Maroc était-elle marquée par les idées de Le Play ? ».

Le colloque avait en effet un objectif plus large : retracer l'évolution de la pensée de Le Play à

travers les activités si diverses et variées de sa longue carrière. Simultanément, faire ressortir sa préoccupation de base : partir de l'observation des réalités de terrain au temps de la Révolution industrielle pour jeter les bases, par la réflexion sociale, d'un monde d'initiatives orientées vers le service de l'homme.

Ingénieur de terrain, Le Play a parcouru des milliers de kilomètres à travers toute l'Europe, souvent à pied. Il était soucieux de voir par lui-même les gisements minéraux, les usines de traitement... On l'a qualifié de surdoué de l'observation. C'est ainsi qu'il a découvert la condition des familles ouvrières.

Aussi bien géographe qu'ingénieur, et avec une grande rigueur intellectuelle, il n'a cessé d'élargir ses questionnements à toutes les démarches de l'esprit humain : sciences de la nature, technologie, économie et finances, interrogation de l'histoire et des cultures nationales, philosophie, sociologie, politique...

En cela il a ouvert pour l'action une voie qui s'impose de plus en plus à l'ère de la mondialisation, en particulier à l'univers des forêts.

Jacques Marion

*COMPTES
RENDUS
D'OUVRAGES*

*GROUPE
D'HISTOIRE
DES FORÊTS
FRANÇAISES*

13. La nature a-t-elle encore une place dans les milieux géographiques ?

> Paul Arnould et Eric Glon (dir.), *La nature a-t-elle encore une place dans les milieux géographiques ?* Paris, Publications de la Sorbonne, 2005, 271 p.

L'ouvrage est constitué de la quasi totalité (une quinzaine de communications) des interventions présentées lors d'un récent colloque de géographie (octobre 2004), encadrées d'une problématique due aux initiateurs de la rencontre, Paul Arnould, Eric Glon et Laurent Simon. La question, telle qu'elle est formulée en titre, peut paraître, au premier abord, une interrogation limitée aux préoccupations des milieux scientifiques dont elle est issue. La lecture de l'ouvrage montre qu'il n'en est rien. Nous sommes tous interpellés par une démarche qui se donne pour objet de réfléchir sur un des thèmes les plus sollicités de nos jours. Le propos, au delà d'une réflexion méthodologique propre au groupe, porte sur la place que la nature au sens traditionnel du terme garde encore dans le monde où nous vivons – et sur ce point il y a beaucoup à apprendre dans ces pages – mais aussi plus précisément sur les significations multiples que le terme de nature peut recouvrir suivant les lieux ou les moments dont l'observe. Pour les historiens de la forêt, par ailleurs, il y a beaucoup à glaner, plus de la moitié des interventions faisant référence, d'une manière ou d'une autre, aux espaces boisés. Les textes présentés ont été classés en quatre parties aux titres significatifs :

- Perceptions et impressions de la nature ;
- Recréer, réinventer, aménager – Le social est dans la nature ;
- De la diversité des approches culturelles de la nature ;
- Aux fondements culturels des approches et pratiques de la nature.

Le point de départ met en valeur la diversité des manières dont sont perçus, au cours des temps et des espaces, quelques uns des phénomènes météorologiques ou climatiques les plus banals et les moins susceptibles de changements : l'hiver au Québec ou en France (Martin de La Sourdière), la façon de parler de la pluie ou du ciel, selon les époques ou les milieux spirituels (Martine Tabeaud, Nicolas Schoenenwald).

Un thème domine l'ensemble du propos : celui de la nature sauvage que l'on a pris l'habitude de désigner par le terme anglo-saxon de *wilderness*. Les immensités forestières du Canada en sont, avec les espaces réservés des parcs naturels du continent nord-américain, les lieux de prédilection. Eric Glon souligne avec force (p. 201) la relation intime que l'on a faite dès l'origine et dans les deux langues entre l'état de

nature et les espaces forestiers. Pourtant l'ambition immédiate des premiers colons, dès leur arrivée, a été d'en dominer les étendues et de les exploiter quelles que soient, au départ, les craintes que ces territoires considérés comme dangereux, pouvaient inspirer. Cette relation très ambiguë à la nature évolue avec le temps : elle se situe aujourd'hui entre une politique d'exploitation des massifs forestiers fondée sur des pratiques conservacionnistes venues des Etats-Unis à caractère résolument utilitaire et une vision plus patrimoniale pénétrée des principes d'un développement durable fruit d'une réflexion universitaire récente. On est donc très loin de cette végétation d'origine dont la réalité prend une dimension presque mythique. Dans un domaine qui n'est pas très éloigné le souci de constituer des réserves biologiques se heurte à des difficultés comparables. L'analyse de l'état actuel des réserves biologiques forestières en France dont Micheline Hotyat, Jean-Jacques Dubois et Nicolas Courtois présentent un tableau particulièrement bien documenté, en témoigne amplement. Il y a là quelques dizaines de milliers d'hectares dispersés tant en montagne qu'en plaine dont l'aspect actuel est autant lié à l'histoire qu'aux conditions naturelles locales. La manière dont ont été constituées celles de Fontainebleau, à la suite des pratiques de l'école de peinture de Barbizon, en est l'illustration la plus connue. Tout cela nous permet de prendre conscience de la distance qu'il peut y avoir entre un projet, quelque peu utopique au départ, de retrouver une naturalité considérée comme originelle et un aboutissement qui a beaucoup de peine à se dégager de l'emprise du milieu anthropique, qu'il s'agisse de l'environnement humain ou des politiques qui les prennent en compte (Nicolas Drapier).

De plus il n'est pas toujours facile de savoir quelles conceptions se dissimulent derrière les initiatives des principaux agents responsables de la restauration ou de la rénovation des milieux naturels les plus menacés. L'ouvrage abonde en exemples qui donnent à réfléchir sur les erreurs, les impasses ou, tout simplement les incompréhensions par rapport aux données naturelles ou humaines que l'on peut aujourd'hui rencontrer. Le cas de la politique forestière engagée en République de Guinée sur un modèle de type nordique, entièrement déconnecté par rapport aux modes traditionnels de relation à l'arbre qu'entretenaient les paysans peuls est

particulièrement significatif en ce domaine (Véronique André). De même dans l'île de la Réunion la protection des littoraux non bâtis où l'on peut trouver des traces de boisements de filaos à l'arrière des plages, cherche sa voie entre les organismes (Conservatoire du littoral, DDE) chargés de leur maintien et les résidents et touristes très attirés par un rivage plein de charme. On constate, après enquête, que chacun de ces groupes propose une définition différente de la notion d'espace naturel, ce qui ne facilite pas la mise en place d'une politique efficiente en ce domaine (Judith Klein). L'analyse fine de chacune de ces conditions locales s'impose donc si l'on veut pleinement comprendre quels sont les enjeux écologiques que, le plus souvent, un discours mal informé et parfois sciemment biaisé, dissimule (Pierre Gautreau). Ainsi en est-il de l'évolution des ripisylves réparties sur les quelque 450 km du cours du rio Uruguay, à la frontière de l'Uruguay et de l'Argentine, dont l'évolution, sur les deux derniers siècles est moins, comme on a tendance à le dire, le fruit des variations de la pression humaine que d'une marginalité biogéographique, dans une région dominée par l'herbe depuis les temps coloniaux.

A la question que posaient, en introduction, Paul Arnould et Eric Glon de savoir si ce que l'on appelait autrefois la nature n'avait pas été, en quelque sorte, pulvérisé par l'impossibilité qu'il

pouvait y avoir, dans une approche biogéographique, de lui donner, de nos jours, un contenu simple, accepté par tous et homogène ; à la démarche des différents intervenants qui, de leur champ d'analyse respectif réparti dans la plupart des régions du globe, portaient témoignage de la complexité des réponses qu'ils étaient amenés à faire à ce type d'interrogation, les quelques pages de conclusion de Laurent Simon proposent sagement une mise au point provisoire : s'il convient d'en finir avec « la nature » au sens traditionnel du terme, il reste à approfondir une approche géographique des éléments naturels (p. 264). Par exemple en parlant de gradients de naturalité, en rappelant que, si on a abandonné la notion de forêt climacique il est tout à fait raisonnable de distinguer (P. Arnould) les vieilles forêts, des forêts naturelles et semi-naturelles. Il n'y a plus un absolu de la nature s'opposant à l'artificiel et à l'anthropique, il y a une gamme de nuances qui peuvent affecter diversement les principales composantes de l'écosystème. Mais pour autant la référence à un état naturel reste indispensable : « *On ne saurait comprendre des processus sans les évaluer à l'aune d'un état dont ils dérivent ou vers lequel ils tendent* » (p. 266). Qui ne souscrirait à ce postulat de sagesse et de prudence ?

Jean Boissière

14. Le développement durable : approches plurielles

> Yvette Veyret (dir.), *Le développement durable : approches plurielles*. Paris, Hatier, coll. Initial, 2005, 287 p.

Depuis quelques années les ouvrages sur la question du développement durable se multiplient dans diverses collections donnant souvent une approche univoque propre à la discipline qui traite du sujet. Il est cependant encore rare d'avoir une approche pluridisciplinaire voire interdisciplinaire d'une notion qui commence à s'imposer dans notre société post-moderne enfin consciente de la vulnérabilité de la nature et de la nécessité de la préserver.

Les éditions Hatier publient un ouvrage consacré au développement durable dans la récente collection « Initial » Histoire-Géographie, sous la direction d'Yvette Veyret Professeur de Géographie à l'Université Paris-X, qui donne un éclairage pluridisciplinaire au développement durable. L'ouvrage part du constat que cette notion n'est pas appréhendée de façon identique par un géographe, un économiste, un juriste, un

politiste ou un spécialiste des sciences de la vie et de la Terre comme l'évoque le titre inscrit sur son frontispice *Le développement durable : approches plurielles*. C'est là que réside l'intérêt de l'ouvrage qui dresse un bilan des discours et des approches des différentes disciplines mobilisées. Cette approche pluridisciplinaire doit contribuer à établir les fondements d'une réflexion sur le développement durable en favorisant le dialogue et l'échange entre les disciplines. C'est à partir de cette approche que des points de convergence pourront émerger et que les divergences de points de vue pourront être explicitées afin de construire un concept.

L'objectif de l'ouvrage est de présenter plusieurs lectures voire plusieurs approches destinées à un public souhaitant comprendre cette notion complexe et en particulier ceux qui doivent l'enseigner dans les écoles, les collèges et les

lycées. Pour répondre à cet objectif, l'ouvrage est structuré en deux grandes parties. La première partie (chapitres 1 à 6) décline les différentes disciplines scolaires concernées par son enseignement dans le premier et second degré (à l'exception du droit). Cette première partie traite la question du développement durable sous l'angle de la diversité des échelles d'analyse et des acteurs. Ainsi, cette première partie s'achève sur la position des instances internationales, en particulier de l'Organisation des Nations Unies (ONU), en charge de questions cruciales liées aux grands problèmes écologiques contemporains comme le changement climatique et les effets sur l'économie (chapitre 6).

La seconde partie (chapitres 7 à 11) aborde des exemples variés d'application du développement durable dans le domaine de l'agriculture, de l'urbanisme et de la santé humaine. Deux exemples sont particulièrement développés, l'un en France dans une commune de Picardie et l'autre à Madagascar, qui montrent des gestions différenciées entre les pays du Nord et les pays du Sud.

Table des matières

Chapitre 1.	Développement durable et géographie
Chapitre 2.	Le développement durable saisi par le droit
Chapitre 3.	Développement durable et économie
Chapitre 4.	SVT : quelle contribution de la discipline au développement durable ?
Chapitre 5.	Energie et développement durable
Chapitre 6.	Développement durable et organismes intergouvernementaux
Chapitre 7.	Les agricultures durables et leurs territoires
Chapitre 8.	Urbanisme et développement durable : y a-t-il un urbanisme durable ?
Chapitre 9.	Développement durable et santé
Chapitre 10.	Le développement durable en pratique : la prévention des ressources en eau potable des communes rurales dans les pays de grande culture. Entretien avec le maire Gérard Dorel
Chapitre 11.	Le développement durable au Sud : l'exemple de Madagascar

Les chapitres de la première partie ne présentent pas seulement la contribution de diverses disciplines au développement durable et ceux de la seconde partie ne donnent pas uniquement des éclairages thématiques, mais s'interrogent de façon pertinente sur les acteurs et les échelles du développement durable. Qui doit promouvoir le développement durable ? A quelle échelle faut-il envisager la mise en application des politiques de développement durable ? Quel cadre territorial d'application privilégier ? Si le développement durable a été érigé au rang de mission planétaire depuis le Sommet de la Terre, en 1992 à Rio de Janeiro, lors de la Conférence des Nations Unies

sur l'environnement et le développement, en revanche sa mise en œuvre par quelque 150 Etats présents doit se faire à l'échelle locale en incitant les collectivités locales à élaborer un programme d'action sous la forme d'un agenda 21. Cette échelle d'application rend plus concret la notion complexe qu'est le développement durable.

Le deuxième chapitre « Le développement durable saisi par le droit » est à ce titre fort intéressant dans la mesure où il aborde plus particulièrement les effets juridiques du développement durable sur les politiques urbaines et d'aménagement du territoire. L'auteur rappelle que l'expression « développement durable » n'apparaît dans le vocabulaire législatif français qu'à partir du milieu des années 1990, mais n'est consacré de façon emblématique par le titre de la loi dite « Voynet » de 1999 relative à l'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire. La loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) du 13 décembre 2000 impose même la prise en compte du développement durable dans les nouveaux documents de planification comme le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et le Plan local d'urbanisme (PLU). Cependant, face au foisonnement du vocable voire à l'omniprésence du terme, le juriste doit aujourd'hui s'interroger sur sa portée pratique dont les significations demeurent très incertaines (p. 43). Si le corpus juridique est vaste et dispersé dans plusieurs codes spécifiques (code de l'urbanisme, de l'environnement, rural, santé publique, construction et habitation...), il manque en revanche souvent de clarté et souffre d'incohérence dû à la dispersion dans différents codes. Une codification unique semble nécessaire et donnerait davantage de pertinence et d'efficacité aux objectifs multiples et extensifs du développement durable relevant d'approches globalisantes et transversales. Le premier chapitre nous rappelle que la Géographie est l'une des disciplines les plus aptes à développer un approche globalisante puisque l'un des fondements de la l'analyse géographique depuis la fin du XIX^e siècle repose sur les rapports nature/société. Par la suite, cette discipline s'est interrogée au cours de la seconde moitié du XX^e siècle aux questions de développement et sous-développement dont la réflexion peut contribuer à mieux associer les piliers du développement durable. L'exemple de Madagascar, développé dans le onzième chapitre, prend une signification particulièrement forte en révélant un important décalage entre les deux principales exigences impliquées par le développement durable qui sont la préservation des ressources naturelles sur le long terme et l'amélioration des conditions de vie

des hommes. Depuis le début des années 1990, Madagascar s'est engagé dans une politique environnementale ambitieuse et sans équivalent en Afrique en élaborant un Programme national d'action environnementale (PNAE) qui dresse le double constat de la pauvreté croissante et de la dégradation des ressources naturelles. La croissance démographique rapide, associée à la pauvreté, est à l'origine de pratiques extensives et prédatrices détruisant les ressources naturelles de l'île qui ne peuvent se reconstituer dans la mesure où les écosystèmes se trouvent fortement dégradés (augmentation de l'érosion des sols, perte de fertilité des sols...). Pour interrompre l'inéluctabilité de ces enchaînements les politiques publiques ainsi que les ONG de protection de la nature privilégient d'abord la conservation des forêts comme moyen de combattre l'appauvrissement des populations, source essentielle de développement. De nombreux acteurs tant locaux qu'internationaux ont profité des effets de la politique environnementale menée à Madagascar pourtant contrastés selon les objectifs poursuivis et les acteurs impliqués. Cet exemple malgache donne la mesure d'un profond décalage existant entre les pays du Nord et du Sud, rappelant que les inégalités demeurent (p. 266). Le développement durable doit contribuer à renforcer la coopération entre les pays dans le cadre d'une gouvernance mondiale fondée sur un partenariat politique et économique développant les sociétés et conservant leur cadre de vie.

Les exemples, nombreux et originaux, aident à mieux cerner la notion de développement durable encore complexe et polysémique, malgré la publication de nombreux ouvrages donnant des interprétations multiples et parfois

contradictoires : certaines sont **éco-centrées**, d'autres sont **anthropocentrées**. Dans le premier cas, l'accent est mis sur la protection de la nature. Dans le second, la protection est justifiée par l'utilité de la nature pour l'homme auquel elle fournit des ressources et un cadre de vie. Cette dualité est apparue lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992 où deux courants se sont opposés. L'un défendu par les ONG de protection de la nature soulignait que la nature devait être protégée pour elle-même en référence à des principes moraux, éthiques et scientifiques. Sans aller jusqu'à renoncer à toute intervention sur la nature, il s'agissait d'effectuer des inventaires d'espèces menacées et de créer des réserves naturelles gérées au niveau international par des scientifiques. L'autre envisage de « protéger » la nature pour ce qu'elle apporte à l'homme. Cette position, parfois définie comme utilitariste, est défendue par la FAO. Il s'agit de gérer le plus rationnellement possible un patrimoine commun à l'humanité, en considérant la réversibilité ou l'irréversibilité des actions anthropiques.

L'absence d'une approche interdisciplinaire pour aborder une question comme le développement durable est certainement la cause de ces interprétations multiples et contradictoires. Le lecteur pourra regretter le manque d'un regard croisé, certes bien difficile à établir, entre les différentes disciplines mobilisées plus souvent juxtaposées qu'intégrées, mais il pourra en revanche apprécier le remarquable bilan dressé des différentes approches disciplinaires pour la plupart relevant des sciences humaines, économiques et juridiques.

Marc Galochet

15. La forêt dans tous ses états : de la Préhistoire à nos jours

> Jean-Pierre Chabin (dir.), *La forêt dans tous ses états : de la Préhistoire à nos jours*. Actes du colloque de l'Association interuniversitaire de l'Est, Dijon (16-17 novembre 2001) Presses universitaires de Franche-Comté, Annales Littéraires n°785, série « Historiques », n°24, 2005, 410 p.

L'ouvrage s'ouvre par un hommage à Monsieur le doyen Georges Livet (Université Marc Bloch, Strasbourg) décédé le 26 juillet 2002, membre fondateur de l'Association interuniversitaire de l'Est (AIE) au début des années 1960, au moment où il venait d'accéder au décanat de la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Strasbourg. Par-delà les universités, cette association dont il a assuré la présidence pendant 20 ans, regroupe les régions de l'est de la France

allant de Strasbourg à Reims et de Nancy-Metz à Dijon, représente un symbole du regroupement territorial face au centralisme parisien, ainsi qu'une force susceptible de faire contrepoids aux régions des pays voisins, souvent plus fortes. L'Association interuniversitaire de l'Est a pris la forêt pour thème de son 22^e colloque tenu à l'Université de Bourgogne (Dijon) les 16 et 17 novembre 2001. La forêt avait déjà constitué le thème de l'un de ses premiers colloques, tenu à

Besançon en octobre 1966. Thème d'éternité s'il en fut, la forêt venait de dominer l'actualité après les tempêtes de décembre 1999 en généralisant l'idée qu'elle constitue un milieu désormais fragile et en péril. Image régulièrement relayée par la déforestation des sylves équatoriales et tropicales. Cet ouvrage rassemble quelque vingt-six articles qui s'articulent en trois grandes parties correspondant à trois principaux « états » successifs de la forêt : sa réalité, sa perception et l'imaginaire qu'elle suscite.

- D'abord la forêt réelle, un espace « naturel » identifié comme une réalité étudiée et définie selon de multiples démarches géographiques, historiques, écologiques et spécifiques aux forestiers. La combinaison de ces diverses approches nourrit une stimulante réflexion synthétique révélant les liens indissociables et multiformes entre forêt et société.
- Ensuite la forêt perçue, un espace construit et représenté à partir d'une réalité physique. La forêt est considérée dans la seconde partie de cet ouvrage de deux façons conjointes : celle de la technique et celle de la représentation qu'en ont ses acteurs. La perception passe ici par l'intermédiaire des outils de recherche et par les enquêtes et les récits que les sociologues, les géographes, les historiens et les forestiers nous restituent.
- Enfin la forêt imaginée, un espace mental autant que physique est traité dans la troisième partie de l'ouvrage comme imaginaire et symbole. Ici le champ du fantastique et de

l'inconscient est investi au travers d'exemples historiques, littéraires et artistiques.

L'ouvrage reflète bien la diversité des approches du colloque depuis les sciences de la nature jusqu'aux sciences humaines.

L'approche historique de l'ouvrage constitue le lien essentiel entre les différents articles qui nous montrent combien la forêt, à toutes les époques de l'histoire, a représenté une réalité majeure pour l'homme et nourri puissamment son imaginaire. L'histoire nous enseigne en outre qu'il existe dans les différentes formes spatiales (de nature physique, sociale et mentale) une relation particulièrement complexe et paradoxale qui fait de la forêt non seulement une périphérie mais également un centre d'un territoire. J.-P. Chabin écrit en conclusion que « L'histoire de la forêt est l'histoire d'un espace en mutation permanente, dans le réel et l'imaginaire. Le centre s'est urbanisé, les villes en expansion ont fini par rejoindre leur périphérie boisée. En même temps, les modes de vie urbains se sont généralisés et ont pénétré jusqu'au cœur des forêts. Mais cette évolution contemporaine qui traduit l'ultime (?) processus d'intégration de la forêt au centre, fait perdre à la forêt sa fonction de centre mental » (p. 400). La forêt apparaît ainsi dans cet ouvrage comme un révélateur tout à fait exceptionnel du fonctionnement des sociétés et de leurs territoires.

Marc Galochet

16. Terre, forêt et droit

> Christian Dugas de la Boissonny (dir.), *Terre, forêt et droit*. Actes des journées internationales d'histoire du droit, 12-15 juin 2002. Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2006, 484 p.

Sous ce titre général, qui souligne l'importance du fonds (terre) par rapport au couvert (forêt), les participants à ce colloque nous offrent une belle brassée juridique. Au cœur de la réflexion, les flottements dans la pratique et la réforme des usages ruraux. Les usages forestiers n'en sont qu'une composante, mais essentielle, car elle conditionne la symbiose entre exploitation agricole et patrimoine forestier. On regrettera sans doute qu'il n'y ait pas eu le souci d'ordonner davantage les textes, ce qui oblige à butiner son pollen d'un article à l'autre. On retiendra deux textes particulièrement éclairants (de mon point de vue) sur les tensions qui animent encore la scène juridique. Celui d'Yvon Legall ou comment

concevoir l'usage foncier au pays des utopies (les expériences n'ont pas manqué, et cela avant qu'on ait conçu les phalanstères...)? Celui de Pierre Legal ou comment concilier la propriété privée et l'utilité politique dans le cadre, notamment, des plantations dunaires. Je signale à ce sujet qu'une famille gasconne dont le droit est continu depuis le XIV^e siècle attaque en justice l'État et l'ONF, afin de récupérer un bien dont elle ne s'est jamais désengagée. L'affaire passe maintenant en appel. On imagine les conséquences en ce qui concerne les forêts littorales et les forêts RTM. À suivre donc...

Andrée Corvol

17. Droits d'usage et Code civil : l'invention d'un hybride juridique

> Caroline Gau-Cabée, *Droit d'usage et Code civil : l'invention d'un hybride juridique*. Paris, LGDJ, Bibliothèque de droit privé, tome 450, 2006, 566 p.

Les historiens, pétris du droit louis-quatorzien et du droit napoléonien, croient souvent qu'avant cela, c'était l'anarchie des coutumes et qu'avec cela, il n'y avait plus qu'à marcher droit. Pas du tout. Le principe de la rétroactivité étant déclaré injuste, il fallait tenir compte des conditions passées qui justifiaient la démarche du plaignant. Et puis, les juristes n'étant pas des hommes nouveaux - les juges non plus -, qui aurait répudié du jour au lendemain les tournures héritées de leurs études ? En rédigeant la loi, les uns récupérèrent ce qu'il leur semblait sage de conserver. Ainsi, certaines procédures usagères étaient insérées dans les nouvelles. Quant aux autres, ils retroussèrent leurs manches et firent leur possible. Le possible ne devait pas suffire car, vu la cascade de procès générés par les difficultés d'interprétation, personne n'éteignit la fièvre

contentieuse des communautés d'habitants, des particuliers aussi. A partir du jour où le prix du bois, matériau ou énergie, s'emballa, chacun se le disputa ou, plus exactement, en disputa la possession. En effet, si l'on veut vendre un bien, il ne faut pas en jouir mais le posséder. Ajoutons qu'au plan strictement forestier, les virages à gauche ou à droite qui fortifiaient ou réduisaient les prétentions des usagers et les doléances des possédants ne manquèrent pas. C'est simple : on essaya tout ou presque entre 1790 et 1827. Les historiens de la forêt française auraient intérêt à consulter cet excellent manuel : ils y verraient l'origine de la marée judiciaire qui, aux archives territoriales, les submergent...

Andrée Corvol

18. L'approvisionnement de Paris en bois de la Régence à la Révolution 1715-1789

> Marie-Hélène Bourquin-Simonin, *L'approvisionnement de Paris en bois de la Régence à la Révolution*. Université de Paris, thèse ès sciences économiques, 1969, Paris, Confrérie de Saint-Nicolas, 2006, 380 p.

Combien de bonnes thèses portent sur l'histoire urbaine sans penser à l'approvisionnement énergétique ? On pense au très beau travail de René Favier sur Grenoble. Imaginerait-on d'en faire autant pour les villes du XX^e siècle sans aborder les voies ferrées, les voies fluviales, la desserte routière qui lui permet de drainer gaz, fiouls, charbons, sans dessiner aussi la géographie des entrepôts, la toile des lignes à haute tension qui les alimentent ? Marie-Hélène Bourquin-Simonin évite cet écueil en étudiant la fourniture ligneuse de la capitale. Le livre date de 1969, mais n'a pas pris une ride. Il concerne la période 1715-1789. On lotit la périphérie, on comble les vides à l'intérieur des remparts. On se chauffe davantage, on souhaite du feu dans les chambres. Autrement dit, l'urbanisation et le changement de mentalités font appréhender une rupture énergétique. On l'envisage au travers de l'envol des prix. On tente de le freiner en élargissant l'aire de collecte. Cela imposa de régulariser les cours d'eau, de les aménager, de les connecter enfin, en faisant appel à l'investissement privé. Ainsi, l'ouvrage traite de la modernité en marche ; à cette question, s'en ajoutent deux autres : dans les causes

révolutionnaires, quelle est la part de la hausse des bois et des blés ? dans les projets révolutionnaires, quelles solutions sont avancées ?

Il est probable qu'en cette fin du XVIII^e siècle, les consommateurs ont surtout ressenti la désorganisation des marchés et des organisations qui les régulaient. On avait rêvé de leur suppression en croyant naïvement que leur personnel contribuait à l'emballement des prix : ces gens-là, il fallait bien les payer, tout comme on payait les taxes et les péages. On avait souhaité encadrer le commerce et l'on découvrait que ce n'était pas la panacée : les marchands vont là où la marchandise atteint les plus hauts cours sous réserve que les frais de transport ne renchérisse pas trop le prix de revient avec l'allongement des distances et les ruptures d'acheminement. Tous ces problèmes éclatent au grand jour, bien que leurs racines plongent dans le terreau antérieur.

Madame Marie-Hélène Bourquin-Simonin dépeint les hésitations quant à la tarification, hésitations parallèles au lancement des tentacules parisiens. On explore les possibilités qu'offrent la Loire, la Seine, l'Yonne et la Marne en remontant au-delà des affluents navigables et flottables. On tire parti

des possibilités que procure le moindre ruisseau. Cela pose des difficultés aux usagers et aux acheteurs locaux, mais aussi aux établissements industriels le long de l'eau dont le fonctionnement dépend de son niveau et de son débit. Les procès sont constants et révèlent tout ce qui n'a pu être réglé à l'amiable. Il faut dire que l'acheminement par bateaux soulevait moins de problèmes que l'acheminement par trains flottés car, lui, exige de retenir les eaux afin de provoquer une crue artificielle. La confection des trains, leur conduite au travers des pertuis et des courants exige maintes journées de travail. Celui-ci achevé, bon nombre d'ouvriers retrouvent leurs activités

agricoles. Cependant, tant pour conduire les trains que pour les démonter, les « permanents » demeurent sur place. On voit ainsi la formation d'une hiérarchie des salariés et la création de quartiers « bord de l'eau », prompts à la sédition, d'autant que les crochets de flottage constituent des armes redoutables.

Oui, en vérité, il était indispensable d'éditer un tel ouvrage. Il ne reste plus qu'à espérer qu'on en fasse autant pour la thèse de Jean Boissière qui finit là où commence celle de Marie-Hélène Bourquin-Simonin.

Andrée Corvol

19. Forêt cherche propriétaire pour relation durable

> Léa Sébastien et Anne Ferment, *Forêt cherche propriétaire pour relation durable : étude sur la propriété forestière en Sologne*. Paris, ECOFOR, 2001, 196 p.

L'ouvrage comporte deux grandes parties : la présentation de la forêt solognote, dont l'image demeure liée à la chasse, et l'attitude des propriétaires confrontés à deux facteurs nouveaux : la fréquentation touristique et la gestion durable. Souvent, ils les ressentent comme des contraintes intolérables visant à restreindre la jouissance d'un bien privé, alors que sa rentabilité ligneuse et cynégétique est faible. Certes, la carte des locations de chasse reste bonne, mais cela vaudra pendant encore combien de temps ? On ne fait pas reposer un revenu sur les à-côtés de la chasse : dîners gastronomiques et relations commerciales, surtout quand disparaissent le tissu social et la manne financière que représentaient les Établissements Matra Armement !

Le livre complète les études conduites par ailleurs. Je pense entre autres à celles de Marty sur le Centre et de Pigeon sur le Nord. Curieusement, alors que les objectifs des propriétaires s'inscrivent dans des contextes différents, on remarque la similitude des relations. Sans doute est-ce là un effet de génération. Il conviendrait de creuser l'hypothèse. Cela conditionne l'évolution prévisible sur les cinquante prochaines années. On peut s'étonner que mon compte rendu paraisse tardif. C'est qu'il a fallu que j'achète ce livre découvert à l'occasion d'un colloque ECOFOR. Ce qui montre la difficulté pour que l'information circule - même entre scientifiques ! Pour ce qui nous concerne, c'est la seconde partie qui est de loin la plus intéressante.

Le travail fut mené en tant que diplôme d'étude approfondie Temps Espaces et Sociétés, à l'initiative du GIP ECOFOR avec la coopération

du CRPF de la Région Centre. Reconnaissons que le facteur Temps fait singulièrement défaut, ce qui n'enlève rien à la démonstration. En effet, c'est une forêt artificielle justifiée par l'assainissement régional, d'où les subventions publiques, et disposant d'un excellent réseau ferroviaire destiné à désenclaver les forges berrichonnes. On a tâtonné beaucoup avant de la réussir, les grands hivers du XIX^e siècle ayant ruiné les expériences d'un certain nombre de grands propriétaires membres du Comité des Forges. Cela ne les empêcha pas de conjuguer nécessaire et agréable, c'est-à-dire la chasse. Ils avaient la mer à Deauville et les bois et les landes ici. En conséquence, on sélectionna des essences à croissance rapide (poteaux et charbons obligeant), mais résistantes au gibier ; on aménagea l'espace de manière à faciliter toutes les activités cynégétiques, de la conservation de resserres à gibier à l'installation de zones de grainage.

Cette époque est loin d'être révolue. L'impact en est considérable sur le terrain et dans les mentalités, même si les possessions sont devenues moins huppées et plus morcelées. Cependant, quelques « propriétaires avant-gardistes » tentent de développer une sylviculture visant la production de feuillus précieux : chêne rouge d'Amérique et merisier. C'est d'autant plus remarquable au plan de la biodiversité que l'opinion déclare pour 80 % des interviewés que la forêt solognote est résineuse ! Sans doute que la canicule de 2003, mortelle aux épicéas régionaux, va accélérer les prises de conscience. Sans parler des chenilles processionnaires qui envahissent pins et douglas ! Mais quel avenir cette orientation peut-elle avoir dans une contrée où

les scieries sont modestes, voire disparues ? Il est regrettable que les auteurs évoquent si bien la filière bois en général et si vite la crise que traverse le secteur de la première transformation (d'autres régions en sont au même point). Cela explique le nombre de lots vendus bord de route, qui pourrissent, l'acheteur n'étant jamais venu les

chercher... Du coup, l'option « bois de chauffage » ragaillardit les esprits. Mais en termes de profit, bois d'industrie ou bois de feu, le rideau tombe. Cela demeure un mystère.

Andrée Corvol

20. Trafics et mutations de la société des marchands de bois du Tyrol italien

> Katia Occhi, *Boschi et mercanti : traffici di legname tra la contea di Tirolo e la Repubblica di Venezia (secoli XVI-XVII)*, Bologna, Società editrice il Mulino, 2006, 275 p.

Fruit d'une thèse en histoire soutenue à l'Université de Milan, cet ouvrage se propose d'analyser l'évolution des trafics et les mutations de la société des marchands de bois du Tyrol italien, du milieu du XVI^e siècle aux années 1630. Le travail repose sur une étude détaillée du fonds de la cour habsbourgeoise d'Innsbruck, complétée par des fonds vénitiens, notamment les actes des notaires. Durant la Renaissance, la ville de Venise connaît une forte croissance démographique et économique (arsenal, chantiers navals, verreries, monnaie, comptoirs, etc.). De dynamisme la contraint dès le XV^e siècle à conquérir la terre ferme, pour étendre ses zones d'approvisionnement. Durant longtemps, la Vénétie s'était approvisionnée en bois dans un bassin interne allant jusqu'au Frioul et aux monts de Vérone. A partir du XVI^e siècle, les besoins sont tels qu'il faut prospecter plus loin, vers les *confini italiani*. Grâce aux voies fluviales, le Tyrol constituera une importante réserve de matériaux jusqu'au XIX^e siècle. Il s'agit donc d'aller chercher des bois dans une entité dépendant juridiquement de l'Empire, mais qui possède toujours une grande autonomie, la *camera di*

Innsbruck administrant directement la gestion forestière et le régime des douanes. S'appuyant principalement sur l'exemple du bassin de la Brenta et du Cismon, cette étude examine d'abord l'évolution du système d'échange de bois, entre les populations alpines et la Sérénissime république. Elle met aussi en évidence l'impact du commerce sur l'économie rurale, et le rôle du financement du trafic de bois. Elle s'appuie sur une étude détaillée de l'organisation du travail, partagé entre *boschieri* (bûcherons et ouvriers forestiers), *zattieri* (flotteurs par radeaux), *stuari* (constructeurs de barrages de flottage) et marchands de bois. Elle débouche sur une analyse de quelques familles de marchands, comme les Carrara von Niederhaus, qui montre bien les stratégies commerciales et matrimoniales mises en œuvre durant la période, la continuité et l'articulation complexe des rapports d'affaire entre l'aire alpine autrichienne et la plaine vénitienne. Un livre passionnant, de lecture facile, qui constitue un bon exemple d'une démarche historique de qualité.

Jérôme Buridant

***D**IVERS*

***G**ROUPE
D'**H**ISTOIRE
DES **F**ORÊTS
FRANÇAISES*

21. Tribune libre

Observation sur l'exposé de M. l'ingénieur en chef Barthod lors de la journée d'études du GHFF « Forêt et Pollution » du 28 janvier 2006.

L'exposé de l'intervenant, repris par un texte écrit de 28 pages transmis quelques heures plus tard (ce qui a permis de rectifier quelques erreurs signalés en séance) est d'une telle richesse que parfois l'essentiel en est comme dilué. Certes, M. Barthod convient d'emblée que « la présente communication n'est pas un travail d'historien », mais qu'elle est « fondée sur sa mémoire personnelle » (nommé en administration centrale le 19 décembre 1983, il n'a en fait pas été le témoin direct de l'émergence du problème). Un tel exercice est toujours dangereux car chaque acteur a tendance à hypertrophier son rôle et celui de ses amis. Le travail de l'historien est de faire la part des choses, par delà les souvenirs nécessairement avantageux d'un jeune chef de bureau, admiratif de son directeur M. Rinville aux « positions presque instinctives, par ailleurs doté d'un très fort charisme personnel ». Les développements sur le « voyage en Allemagne », certes privé, de celui-ci au cours de l'été 1983 sont un mélange cocasse, de considérations de grande politique, le déploiement en Europe des missiles Pershing (affaire alors réglée, le discours du président Mitterrand devant le Bundestag étant du mois de mars 1983) et de questions techniques forestières. M. Rinville, nommé directeur des forêts le même mois de mars 1983, s'est assez vite rallié au consensus général incarné par l'ingénieur général Bazire. Un travail d'historien se devrait, se devra, de s'appuyer sur une documentation bien plus large que ce qui est évoqué dans la communication. Par exemple :

- les « bleus de Matignon » peuvent être consultés sur demande au service de documentation du Secrétariat général du gouvernement,
- les actes de la conférence « Silva » (février 1986) sont consultables au ministère de l'agriculture,
- la direction des forêts établissait un rapport annuel d'activité³,
- etc.

Le document explique bien que les dépérissements constatés résultent soit « de pollutions intenses de proximité bien connues des forestiers (p. 5), soit d'« erreurs sylvicoles (p. 6). Ayant, au nom du ministre, accompagné en 1985 Mme Bouchardeau sur un site du sud des Vosges, versant alsacien, une triple erreur quant à la densité de plantation

3. Ayant consulté celui de 1985, j'ai pu constater que la part consacrée au problème des pluies acides y est somme toute modeste.

(près de 10 000 plants à l'ha), au sol (grès superficiel) et à l'exposition (plein sud) expliquait le dépérissement de ces malheureux épicéas.

L'historien serait aussi intéressé par le fait de savoir comment de telles erreurs sylvicoles ont pu être commise en forêt publique. Au même moment M. Touzet, alors à la tête de l'AFOCEL, constatait avec le Professeur Gussone de l'Université de Goettingen, qu'au contraire l'augmentation du taux de gaz carbonique dans l'atmosphère avait des effets positifs sur la croissance des arbres (ce qui fut confirmé plus tard notamment par M. Le Théry quand celui-ci était directeur technique et commercial de l'ONF), mais que cette croissance accélérée pouvait être révélatrice de carences. Cependant, quelques inexactitudes doivent être relevées :

- p. 10 : « En mai 1984, le Président de la République avance l'idée d'une conférence mondiale sur les pluies acides ». L'annonce fut faite, au nom du Président, par Madame Royal, et portait sur le principe d'une conférence mondiale sur la protection de l'arbre et de la forêt ; M. Rinville s'est alors vivement opposé à la mise en œuvre de ce projet, n'hésitant pas à court-circuiter le ministre ; il affectait de considérer que l'on ne pouvait pas examiner les problématiques de désertification avec celles des pays tempérés. La conférence « Silva » a fini par se tenir les 4, 5 et 6 février 1986.
- p. 18 : retour sur Silva « dont la préparation technique avait été, dans la dernière ligne droite confiée au directeur des Forêts (i.e. M. Rinville) », cette phrase est une contre-vérité. En 1985, quand le principe de la conférence fut confirmé, une cellule de préparation fut mise en place constituée de l'I.G. Guillard et de l'ambassadeur Masset. M. Rinville a évidemment participé à des réunions de travail organisées par la cellule, de même qu'il conduisait lors de la tenue de la conférence la délégation technique de la France. Par exemple l'idée d'un « réseau de recherche avancée sur la physiologie de l'arbre », résulte d'une suggestion de M. Masset qui avait très vite pris la mesure des problèmes techniques.
- p. 19 : l'adoption des deux règlements forestiers publiés au JOCE du 21 novembre 1986, fait suite à un processus entamé en juin 1983 (p. 3).
- p. 21 : « en 1987, la gestion interministérielle devient détendue ». Contrairement à ce que cette phrase sous-entend, il n'y eut aucun

désaccord entre les ministres, Mme Bouchardeau et Souchon.

En conclusion, le débat reste largement ouvert. Il est évident que par delà les vanités personnelles, des intérêts économiques importants pouvaient souhaiter entretenir une interrogation sur le devenir des forêts, comme aujourd'hui avec le

changement climatique, bien que cela n'ait eu alors aucune incidence sur les politiques alors conduites de mise en valeur des ressources forestière (p. 7).

Georges-André Morin

22. Annonce de colloque « Des milieux aux territoires forestiers : itinéraires biogéographiques »

> Colloque international « Des milieux aux territoires forestiers : itinéraires biogéographiques », organisé par Marc Galochet en l'honneur de Jean-Jacques Dubois, Lille, du 15 au 17 octobre 2008.

Le titre du colloque « *Des milieux aux territoires forestiers : itinéraires biogéographiques* » résume non seulement l'évolution de la biogéographie française au cours du XX^e siècle mais correspond également au parcours d'un certain nombre de géographes comme Jean-Jacques Dubois qui a plus particulièrement contribué à développer un courant de recherche novateur et fédérateur consacré à la biogéographie historique. La dimension historique donne une clé d'interprétation supplémentaire dans la compréhension des forêts, résultant d'une très longue interaction entre les sociétés et leur milieu. Ce colloque sera l'occasion de saluer la belle carrière d'enseignant-chercheur de Jean-Jacques Dubois, aujourd'hui Professeur émérite à l'Université des Sciences et Technologies de Lille (Lille-I).

Ce colloque qui donnera lieu à des communications en salle et à une excursion sur le terrain, a pour ambition de dresser un bilan de principaux thèmes de recherche développés en biogéographie au cours de ces dernières années, de retracer les itinéraires scientifiques empruntés et les postures épistémologiques adoptées, et de dégager des perspectives en ce début de XXI^e siècle. Une approche prospective orientera alors la discussion vers l'appréciation des enjeux liés à l'évolution des discours abordant notamment la notion de développement durable ou de gestion intégrée.

Quatre thèmes seront développés au cours de ces trois journées de colloque, dont une journée entière d'excursion dans le Nord-Pas-de-Calais.

Thème 1 : La biogéographie historique des forêts Coordination : Groupe d'Histoire des Forêts Françaises

Ce thème s'intéressera à la dimension historique et à l'importance de la durée dans l'étude des forêts. La biogéographie historique s'appuie sur l'analyse temporelle, qui identifie des ruptures et des

continuités paysagères à travers la reconstitution des états antérieurs, fortement tributaire de la disponibilité et de la qualité des sources archivistiques et iconographiques. L'une des méthodes développées par la biogéographie historique pour l'étude des sylvosystèmes hérités est l'analyse régressive qui part d'un bilan de l'état actuel du paysage pour tenter de reconstituer, à rebours, les étapes fondamentales passées de l'évolution d'un paysage en fonction des diverses sources disponibles. Elle cherche ainsi à établir une classification génétique des paysages actuels, à discerner les héritages et les mutations récentes, à faire la part des dynamiques forestières liées aux potentialités naturelles et des bouleversements résultant des vicissitudes historiques. La prise en compte des temporalités en biogéographie permet de retracer l'enchaînement des états successifs des paysages végétaux et d'imaginer les trajectoires évolutives intégrant le poids des héritages et la résilience des territoires. Ces aspects de dynamiques permettront de mener une réflexion sur les ruptures et les continuités tant spatiales que temporelles d'une part et de réfléchir aux enjeux de la fabrication de temporalités d'autre part. Comment dépasser la simple chronologie pour mieux prendre en compte le temps et les événements historiques dans la dynamique des forêts et leurs évolutions ? Comment reconstituer des états antérieurs, distinguer des origines et des causes, observer des évolutions et des ruptures, découper des périodes et isoler des moments forts lorsque les sources sont parcellaires ?

Thème 2 : Les forêts entre nature et société Coordination : UMR 8185-CNRS Espaces, Nature et Culture (Paris-IV)

Depuis les années 1970, la biogéographie française a intégré dans son approche le poids de l'homme dans l'interprétation et la compréhension des paysages forestiers, non pas pour considérer les sociétés humaines exclusivement comme

perturbatrices voire destructrices, mais pour offrir une approche plus nuancée de la complexité des forêts. Ne se limitant plus seulement à l'étude physique des milieux naturels, de nombreuses recherches en biogéographie étudient les forêts comme une co-production de la nature et de la société, en les considérant d'abord comme des espaces humanisés, morcelés, aménagés, territorialisés par les sociétés, ensuite comme des milieux, résultats d'une longue confrontation entre les contraintes naturelles et les interventions humaines pluriséculaires. Cette posture épistémologique a favorisé une réflexion stimulante sur les rapports entre l'homme et la nature intégrant des approches pluridisciplinaires nécessaires pour mieux appréhender notamment les questions d'environnement et de paysage. A l'image de la biogéographie historique bien formalisée aujourd'hui, y a-t-il une biogéographie culturelle en émergence située à l'interface de la nature et de la culture dont l'objectif est l'étude géographique des phénomènes naturels et culturels, comme les patrimoines bioculturels ? Comment appréhender les phénomènes et les effets spatiaux dépendant de l'interaction des systèmes naturels et culturels ?

Thème 3 : Territoires forestiers, territoires des forestiers ?

Coordination : EA 4019 Territoires, Villes, Environnement, Société (Lille-I)

Qu'entend t-on par territoire forestier ? Doit-on le réduire à l'influence et au travail des aménageurs et techniciens en liaison avec une approche marchande qui s'est développée surtout depuis le XX^e siècle ? L'essor des activités récréatives, des politiques de protection, du maintien de certaines pratiques ou modes de vie traditionnels nous invitent à une perception poly-fonctionnelle du territoire forestier. Cette conception met en scène des acteurs variés aux initiatives multiples et très évolutives. Dans cet état d'esprit, il est souvent difficile de réduire le rôle de la sphère technique aux seuls aspects productifs des forêts. Comment se manifeste cette vision poly-fonctionnelle et quelles en sont les concrétisations dans l'espace ? Est-on sur des territoires fortement marqués par le zonage, auquel cas la diversité des fonctions se traduit par une spécialisation spatiale par usage dominant ? A t-on plutôt des approches globales où les différents usages cohabitent sur le même espace. Dans tous les cas et au-delà de ces questions, il est impossible de considérer les forêts uniquement comme une ressource naturelle. Elles sont des ressources variées dont l'ampleur de la

mise en valeur dépend de l'intentionnalité des divers acteurs. Dans quelle mesure peut-on transposer notre propos aux différentes parties du monde ? N'est-on pas sur une approche trop résolument occidentale et anthropocentrée ? Comment le regard des autres cultures vient-il enrichir et bouleverser cette approche des territoires forestiers ?

Thème 4 : Quelle biogéographie pour demain ?

Coordination : Commission de biogéographie (Comité National Français de Géographie)

Après avoir abordé les rétrospectives et retracé les itinéraires empruntés par la biogéographie au cours du XX^e siècle, le dernier thème du colloque prendra une dimension prospective et réflexive pour cette spécialité. Compte tenu de ses héritages et de ses spécificités, nous nous interrogerons sur les devenir scientifiques et pédagogiques envisageables pour la biogéographie à l'aune du XXI^e siècle. Aujourd'hui, les travaux de nombreux biogéographes portent sur les questions d'environnement, de développement durable, d'aménagement multifonctionnel et de gestion intégrée des milieux... D'autres délaissent les milieux forestiers au profit d'objets géographiques hors de l'emprise forestière dont les préoccupations méthodologiques gravitent autour des limites et des marges des territoires biogéographiques (interfaces, écotones, lisières forestières, limites, discontinuités) nécessitant une compréhension en termes de dynamiques spatiales et temporelles (héritages et devenir). L'étude de ces dynamiques passe notamment par la pluralité des échelles d'analyse (emboîtement et articulation entre les échelles) pour mieux appréhender la complexité des territoires et la multiplicité des jeux d'acteurs (conflits d'usages et de pratiques) située à des échelles d'intervention différentes qui révèle des fonctionnalités variées. Comment organiser la multifonctionnalité et la gestion intégrée des territoires forestiers dans un contexte évolutif (changement climatique, modification de la productivité des sylvosystèmes, augmentation des risques encourus, impact d'une éventuelle crise énergétique, modifications géopolitique et démographique...) ? De nouvelles orientations de la recherche en biogéographie intégreront-elles les effets du changement climatique ?

Pour plus d'informations contacter :
Marc.Galochet@univ-artois.fr

Marc Galochet

23. Bibliographie du GHFF

Liste des publications

- *Aspects de la recherche sur l'Histoire des forêts françaises*. Paris, Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS), 1980, 51 p. (épuisé).
- *Histoire des forêts françaises. Guide de recherche*. Paris, Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS), 1982, 193 p. (épuisé).
- *Jalons pour une histoire des gardes forestiers*. Paris, Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS)-Laboratoire d'Economie forestière et agricole (INRA), 1985, 151 p. (épuisé).
- *Quarante ans de législation forestière (1945-1985)*, préface de Roger Blais. Paris, CNRS-Ecole normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud, 1987, 128 p. (épuisé).
- *Révolutions et Espaces forestiers*, textes réunis et présentés par Denis Woronoff, préface de Michel Vovelle. Paris, L'Harmattan, 1989, 264 p.
- *Forges et forêts. Recherches sur la consommation proto-industrielle*, sous la direction de Denis Woronoff. Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 1990, 263 p.
- *La Forêt et l'Eau*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol et Frédéric Ogé. Paris, GHFF, 1990, 122 p.
- *Le Bois et la Ville*, textes réunis par Jean-Claude Biget, Jean Boissière et Jean-Claude Hervé, préface de Daniel Roche. Paris, Ecole normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud-GHFF, 1991, 318 p.
- *La Forêt*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol. Paris, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS), 1991, 380 p.
- *La Nature en révolution, 1760-1800*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1993, 230 p.
- *Enseigner et apprendre la Forêt, XIX^e-XX^e siècles*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol et Christian Dugas de la Boissonny. Paris, L'Harmattan, 1993, 264 p.
- *La Forêt malade, XVII^e-XX^e siècle, débats anciens et phénomènes nouveaux*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1994, 284 p.
- *Forêt et Guerre*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol et Jean-Paul Amat. Paris, L'Harmattan, 1994, 325 p.
- *Nature, paysage et environnement. L'Héritage révolutionnaire*, sous la direction d'Andrée Corvol et d'Isabelle Richefort. Paris, L'Harmattan, 1995, 295 p. (Prix Michel Texier, Académie des Sciences morales et politiques).
- *Roger Blais. Agronome, forestier, historien, géographe et humaniste*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol, Paul Arnould et Anny Bloch. Journée d'Hommage à Roger Blais, Paris, le 21 mars 1994. Paris, GHFF-ONF, 1996, 81 p.
- *La Forêt : perceptions et représentations*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol, Micheline Hotyat et Paul Arnould. Paris, L'Harmattan, 1997, 401 p.
- *Forêt et Marine*. textes réunis et présentés par Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1999, 525 p.
- *Les Sources de l'histoire de l'environnement. Le XIX^e siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1999, 502 p.
- *Les Sources de l'histoire de l'environnement. Le XX^e siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2002, 750 p.
- *Forêt et Vigne, Bois et Vin*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2002, 510 p.
- *Les forêts dans l'Occident du Moyen Age à nos jours*, sous la direction d'Andrée Corvol. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2004, 300 p.
- *Forêt et Chasse, X^e-XX^e siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2005, 398 p.
- *Tempêtes sur la forêt française, XVI^e-XX^e siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2005, 218 p.

Liste des Cahiers d'études : Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle Edition et préface par Andrée Corvol

- « Forêt, villageois et marginaux ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1990. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°1, 1991, 71 p.
- « Violences et Environnement ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1991. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°2, 1992, 68 p.

- « Le Feu, à la maison, par les bois et dans les champs ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1992. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°3, 1993, 72 p.
- « Milieux naturels et Identités culturelles : la forêt, le bocage, la montagne, le fleuve et la mer ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1993. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°4, 1994, 77 p.
- « La Nature en ville : rues et places, parcs et bois ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1994. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°5, 1995, 68 p.
- « La Nature hors des villes : les forêts périurbaines ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1995. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°6, 1996, 91 p.
- « Une Nature pour citadins ? ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1996. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°7, 1997, 83 p.
- « Les matériaux de la ville : du bois au béton ? ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. La Ville, première partie. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1997. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°8, 1998, 83 p.
- « L'aménagement des édifices : la part du bois ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. La Ville, seconde partie. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1998. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°9, 1999, 58 p.
- « Le Bois Energie ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. La Ville, troisième partie. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1999. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°10, 2000, 105 p.
- « Forêt et Troupeau ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2000. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°11, 2001, 86 p.
- « Forêt et Faune ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2001. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°12, 2002, 95 p.
- « Forêts et Réserves ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2002. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°13, 2003, 80 p.
- « Forêts et Transports traditionnels ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2003. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°14, 2004, 113 p.
- « Forêts et Transports modernes ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2004. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°15, 2005, 115 p.
- « Impact sur la forêt des axes et des moyens de circulation ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2005. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°16, 2006, 74 p.
- « Forêt et Pollution ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2006. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°17, 2007, 118 p.

24. Bulletin d'adhésion au GHFF pour l'année 2007

BORDEREAU D'ADHESION

Nom : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Prénom : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Année de naissance : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Profession :	
Adresse personnelle :	Tél. :
.....	Fax :
.....	(avec indicatif pour l'étranger)
<i>Mettre le lieu postal en majuscules</i>	E-mail :
Adresse professionnelle (Administration, Université, Laboratoire, Enseignement secondaire, etc) :	Tél. :
.....	Fax :
.....	(avec indicatif pour l'étranger)
<i>Mettre le lieu postal en majuscules</i>	E-mail :

FICHE POUR LA COMPTABILITE

souhaite - devenir membre du GHFF <input type="checkbox"/> - renouvelle mon adhésion au GHFF <input type="checkbox"/> <i>Cochez la case correspondante</i>	
vous envoie ma cotisation pour 2003 <i>Cochez la case correspondante</i>	<input type="checkbox"/> chèque de 30 € (personne physique) <input type="checkbox"/> chèque de 60 € (personne morale)
Chèque bancaire Nom de l'établissement :	n° du chèque :
Chèque postal Lieu du CCP :	n° du CCP :
Surtout, ne nous envoyez pas de mandat. Nous n'acceptons que les chèques, bancaires ou postaux, libellés en euros. <i>Libellez ce chèque à l'ordre du GHFF, CCP PARIS n° 25 471 77 B, et envoyez-le nous en même temps que le bordereau d'inscription.</i>	

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Remplissez la fiche qui suit, même si vous êtes membre du GHFF et avez déjà réglé votre cotisation : elle sert à la préparation de *l'Annuaire du GHFF*.

QUESTIONNAIRE DE MISE A JOUR DE L'ANNUAIRE DU GHFF

Ce questionnaire d'enquête sert à recueillir les informations de l'annuaire des membres du GHFF. Dans l'intérêt de son édition, nous vous invitons à être précis et concis à la fois, et à reporter vos renseignements le plus lisiblement sur les lignes tracées à cet effet.

1. Renseignements personnels

Nom : Prénom :

Année de naissance : Email :

Adresse complète :

Téléphone : Fax : Mobile :

2. Renseignements professionnels

Titre, fonction et discipline (droit, géographie, histoire...) :

Etablissement (CNRS, ENS, IRD, ONF, Université...) :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax : Email :

3. Renseignements sur vos recherches

Diplôme, discipline, année d'obtention, établissement, intitulé :

.....

Thèse en cours HDR en cours Année de dépôt du sujet :

Université : Directeur : Intitulé :

.....

Thèmes de recherche :

.....

Lieux de recherche (pays, régions ; pour la France indiquer une région-programme) :

.....

Période(s) étudiée(s) : Préhistoire Antiquité Temps modernes

Moyen Age Epoque contemporaine

4. Publications récentes

Indiquer la référence complète d'un ou deux titres (article ou ouvrage) qui illustre le mieux votre recherche.

> La référence d'un ouvrage doit mentionner, dans l'ordre : nom de l'auteur, *titre de l'ouvrage*, lieu de publication, éditeur, année de parution, nombre de pages. Exemple :

George P., *La Géographie à la poursuite de l'Histoire*. Paris, Armand Colin, 1992, 127 pages.

> La référence d'un article doit mentionner, dans l'ordre : nom de l'auteur, « titre de l'article », *Titre de la revue*, n° de volume ou de fascicule, année de parution, pages. Exemple :

Rey P., « Espèces, espaces : la biogéographie sans frontière », *Revue d'Histoire des sciences*, 1992, vol. 45, n°4, p. 385-388.

1.

.....

.....

2.

.....

.....

Questionnaire à retourner à :

Marc GALOCHET - Université d'Artois - Faculté d'Histoire-Géographie - 9 rue du Temple - BP 665 - 62030 Arras Cedex

AUTEURS DES CONTRIBUTIONS

Daniel BERNI
Université Nancy-II
daniel.berni@univ-nancy2.fr

Jean BOISSIERE
Université d'Orléans
JeanBoissiere@aol.com

Jérôme BURIDANT
Université de Reims-Champagne-Ardenne
jerome.buridant@wanadoo.fr

Andrée CORVOL
Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine
ENS Ulm - CNRS
ghff@ens.fr

Jean-Jacques DUBOIS
Université Lille-I
jean-jacques.dubois@univ-lille1.fr

Simon DUFOUR
Université de Provence Aix-Marseille-I
sim_dufour@yahoo.fr

Marc GALOCHET
Université d'Artois
Marc.Galochet@univ-artois.fr

François LORMANT
Université Nancy-II
Francois.Lormant@univ-nancy2.fr

Jacques MARION
Génie Rural des Eaux et Forêts

Elisabeth RENAUD
Université de Franche-Comté

Xavier ROCHEL
Université Nancy-II
xrochel@yahoo.fr

Thao TRAN
UMR 8185-CNRS Espaces, Nature et Culture
enec@paris4.sorbonne.fr

BULLETIN D'INFORMATION DU GHFF

Editeur

Groupe d'Histoire des Forêts Françaises - Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine
45 rue d'Ulm - 75005 Paris - Tél. : 01 44 32 31 52 - Fax : 01 44 32 30 44 - Email : ghff@ens.fr

Directeur de publication

Andrée CORVOL Présidente du GHFF

Secrétaire de rédaction, conception et réalisation

Marc GALOCHET Université d'Artois

Secrétariat du GHFF

Aline FERNANDEZ Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine

Illustration de couverture

Forêt des Landes de Gascogne en automne

ISSN 1256-7574